

TARNOS *Contact*

DOSSIER BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE & BESOIN DE LOGEMENTS : QUELLE SOLUTION ?

PARTICIPATION CITOYENNE

De nouveaux outils à votre disposition !

AU TABLEAU !

Trois drôles de dames pour les pros indépendant-e-s

LÀ OÙ JE T'AMÈNERAI

Le chêne multi-centenaire de Castillon avec Patrick Bleno

ASTUCE ENVIRONNEMENT

Débroussailler contre les incendies





VILLE DE TARNOS

HÔTEL DE VILLE

14 boulevard Jacques Duclos
40220 TARNOS

05 59 64 00 40



WWW.VILLE-TARNOS.FR

Le portail internet
de la Ville de Tarnos :

- Agenda
- Histoire
- Démarches en ligne...

Abonnez-vous aux
publications municipales :



@TARNOSOFFICIEL



TARNOS CONTACT
n°195 - Octobre 2020

Directeur de publication :

Jean-Marc LESPADE

Rédaction et maquette :

Service Communication

Photographies :

Service Communication

Impression :

Imprimerie Abéradère - Bayonne

Tirage : 8 300 exemplaires

Dépôt légal à parution

Numéro ISSN : 2726-131X

Cette publication est imprimée sur du papier label PEFC, fabriqué dans le respect de l'environnement ISO 14001, avec des encres à base d'huile végétale, par une imprimerie certifiée « Imprim'Vert ».

Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas conserver ce document, merci de le déposer dans le conteneur à papier d'un point tri ou d'une déchetterie.

Sommaire

- 3 | ÉDITO
- 4 | DOSSIER : BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE ET BESOIN DE LOGEMENTS : QUELLE SOLUTION ?
- 16 | RETOUR EN IMAGES SUR RAP N'SKATE
- 17 | PARTICIPATION : LES CITOYEN·NE·S TOUJOURS PLUS ASSOCIÉ·E·S
- 18 | ASSOCIATION : LES OLD BLACK'S / DÉFIT « DÉCLICS »
- 19 | LA GAZOUILLETTE
- 20 | TRAVAUX
- 21 | DÉBROUSSAILLEZ POUR PRÉVENIR LES INCENDIES
- 22 | EXPRESSION DES ÉLUE·E·S
- 23 | CONSEIL MUNICIPAL / ÉTAT CIVIL
- 24 | AU TABLEAU : TROIS DRÔLES DE DAMES POUR LES PROS
- 25 | LÀ OÙ JE T'AMÈNERAI : PATRICK BLÉNO ET LE CHÊNE DE CASTILLON
- 26 | PAGES JEUNES
- 28 | MÉDIATHÈQUE LES TEMPS MODERNES / ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
- 29 | AGENDA
- 31 | BIENVENUE / EN IMAGES

La Photo du Mois



283
RÉACTIONS
SUR LES
RÉSEAUX
SOCIAUX !

Le meilleur burger de France ? Il est à Tarnos ! Engagé dans la coupe de France 2020 du burger, Samuel Besnard, co-gérant des restaurants SB Artisans Burger à Tarnos et Bénesse-Maremne est le nouveau Champion en titre. Déjà vainqueur de la Coupe du Sud-Ouest, il a été opposé à quatre cuisiniers venus d'autres régions lors de la finale qui s'est disputée le 21 septembre dernier. Finale remportée avec une recette baptisée « Le bœuf qui ris », faisant la part belle aux produits du Sud-Ouest. Bravo à lui pour cette récompense qui vient couronner des heures et des heures passées derrière les fourneaux !

Édito



Tarnosien·ne·s, cher·e·s concitoyen·ne·s,

Répondre à la **croissance démographique** et au besoin de logements qui en découle, tout en préservant nos **espaces naturels et agricoles**, telle est l'équation que s'évertue à résoudre la Municipalité.

À l'échelle de la France, 236 hectares d'espaces agricoles et naturels disparaissent chaque jour, soit l'équivalent, tous les 7 ans, de la superficie d'un département français, pour laisser place à une **artificialisation des sols**. Le développement des maisons individuelles aura consommé, à lui seul, en 10 ans, 1 % du territoire.

Tarnos, au cours de la période allant de la fin des années 1960 à 1990, qui aura vu le nombre de Tarnosien·ne·s doubler, passant de 5 000 à 10 000, s'est majoritairement développée sur ce modèle d'étalement urbain, pavillonnaire, à l'**empreinte carbone très élevée**.

Dès les années 1990, nos prédécesseurs et prédécesseuses, dans leur grande sagesse - avant-gardiste pour l'époque - prirent conscience que nous ne pourrions plus **nous comporter comme si notre territoire était infini**, qu'il n'était plus envisageable de poursuivre ce rythme si soutenu d'artificialisation, de minéralisation et de fragmentation de toujours plus d'espaces.

« Notre action est plus que jamais animée par une politique urbanistique écoresponsable »

Pour répondre à cet enjeu majeur de mettre un frein à la dynamique d'imperméabilisation et de stérilisation des milieux et des sols, la Ville, au début des années 2000, s'est alors dotée d'un **document d'urbanisme fondateur** - le Plan local d'urbanisme - coécrit avec les Tarnosien·ne·s. Celui-ci, toujours en vigueur et auquel nous sommes très attaché·e·s, rend **72 % du territoire communal inconstructible**. Il permet ainsi de préserver nos forêts et nos champs. Parallèlement, la Ville s'est lancée dans une ambitieuse **politique d'acquisition foncière**, qui a toujours cours, afin de protéger des zones constructibles de la prédation spéculative.

En 2010, après presque deux ans d'écriture entre élu·e·s et citoyen·ne·s volontaires, a été adopté le **Schéma directeur du Centre-ville**, qui permet de bâtir une centralité à Tarnos qui nous manquait tant jusqu'à il y a peu encore, avec une densification, la création d'espaces publics de qualité - parcs, place et placettes, parkings souterrain et en surface, cheminements piétons et cyclables, ferme biologique... - des services publics, tels la médiathèque et le Tram'bus, des commerces...

À l'heure où les premiers effets graduels du changement climatique se font déjà sentir, il est impératif pour des **élu·e·s responsables** d'agir pour tenter de les contenir. C'est pourquoi notre action d'aujourd'hui et de demain est plus que jamais animée par une **politique urbanistique éco-responsable**, qui offrira en Centre-ville de nouveaux logements abordables, de grande qualité, à la conception novatrice et à très basse consommation énergétique.

Jean-Marc LESPADÉ

Maire de Tarnos,

Conseiller départemental des Landes



Crédit photo : Philippe Laplace, ASP Éditions

**DÉBAT CITOYEN :
BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE
ET BESOIN DE LOGEMENTS :
QUELLE SOLUTION ?
COMPTRE-RENDU**



Au CGR, le débat s'est tenu dans une salle suffisamment grande pour respecter les gestes barrières.



Un débat riche

Ce mardi 6 octobre, de nombreux citoyen-ne-s avaient bravé la pluie pour se retrouver au CGR de Tarnos. Les Tarnosien-ne-s ont pu échanger avec Marie Defay et Marc Bérard (voir ci-dessous) dans un esprit constructif. La problématique : comment concilier besoin de nouveaux logements et bouleversement climatique ?



Marie Defay,
économiste & urbaniste

« **Le logement est un poids-lourd en matière de consommation d'énergie**, à toutes les étapes de sa vie. Par ailleurs, le bâtiment et les travaux publics représentent à eux seuls 3/4 des déchets produits en France ! (1/3 pour le logement).

On a beaucoup trop artificialisé de terrains agricoles ou naturels, et on construit encore aujourd'hui proportionnellement 4 fois plus de logements que ne progresse la démographie en France. Cela s'explique également par la réduction de la taille des ménages, aujourd'hui à 2.2 par foyer, mais ce n'est pas sans conséquence : **il faut toujours plus d'infrastructures**, notamment routières, qui nuisent à la biodiversité, au bon écoulement des eaux... Quant au budget « transport » des ménages, il s'envole. Aussi, désormais, avant même de penser à la construction d'un logement, **il faut réfléchir plus largement, en terme d'urbanisme**, aux structures, services et transports l'entourant. »



Marc Bérard,
Président du Schéma de Cohérence Territoriale
(SCoT Pays basque Seignanx)

« **Nous avons changé d'époque.** Pendant longtemps, nous avons construit nos schémas en oubliant la Nature. Aujourd'hui, elle se rappelle à nous. L'ignorer, cela nous mènerait droit dans le mur.

Il faut donc penser le logement à l'échelle de bassin de vie. Au sein du SCoT, on parle urbanisme, mobilité, ressources naturelles. D'ici 2023, nous écrirons avec tou-te-s les Maires du Pays basque et du Seignanx un document qui fixera de grands principes imposables : toutes les communes, au sein de leur PLU/PLUi et de leurs documents d'urbanisme, seront obligées de les respecter.

Il faut changer de modèle de consommation du foncier. Même dans les villages, il faut revenir au modèle de nos ancien-ne-s, avec un centre compact et les logements immédiatement autour. »

de logements : quelle solution ?



Infos-clefs : Un large temps était réservé aux échanges avec la salle. Beaucoup de citoyen-ne-s ont insisté sur le besoin de vivre ensemble, sur l'équilibre à trouver entre convivialité et intimité dans les logements individuels comme collectifs, mais aussi sur l'importance des services de proximité, notamment publics. L'enjeu environnemental a également été très abordé.

Le point de vue citoyen



Au Centre-ville, où je viens de m'installer, on aimerait que des espaces naturels soient préservés, qu'on puisse avoir des espaces pour les familles et des arbres sous lesquels s'asseoir.

L'enjeu environnemental est indissociable de celui de la cohésion sociale. Comment faire pour éviter les phénomènes de gentrification ou de vieillissement de la population tarnosienne ? Il faut aussi qu'on soit désormais en mesure de proposer des logements sociaux qui soient de l'éco-habitat.



Pendant le confinement, je me suis beaucoup fournie autour de chez moi. Il est important qu'on puisse continuer à faire vivre et faire venir des commerces et des producteurs et productrices locaux. Pour ça, il ne faudrait pas réduire la proportion de terrains inconstructibles à Tarnos, aujourd'hui à 72%.



Des professionnel-le-s de l'habitat, notamment social, étaient venu-e-s assister aux débats. Plusieurs d'entre eux ont exposé les démarches novatrices des offices publics toujours plus nombreuses dans l'éco-habitat.

M. Robbana, du COL : « Ceux qui veulent aller vivre à la campagne par choix, c'est très bien, cela se respecte. Le problème, c'est quand certain-e-s doivent aller vivre loin par contrainte. On ne peut pas sauver la planète sans penser « social » et prix accessibles, y compris dans l'accession à la propriété. »



Les besoins de logements à Tarnos

Sources : INSEE

En plus d'une natalité positive à Tarnos et d'une forte attractivité de notre bassin de vie, les changements sociétaux génèrent de nouveaux besoins d'habitat. Pour les communes, il est impératif d'y répondre.

Répondre aux besoins des jeunes et des foyers modestes

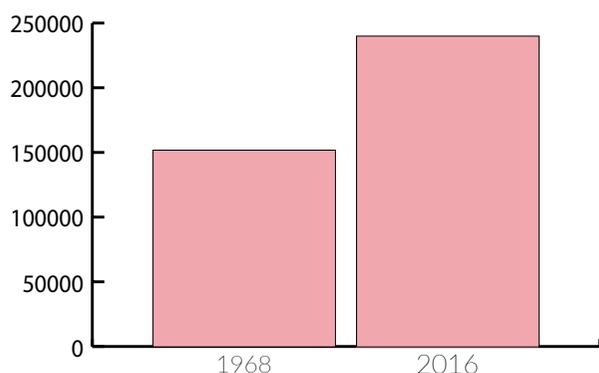
Des besoins spécifiques sont prégnants dans tout le Seignanx. Les jeunes célibataires ou en couple, avec ou sans enfant(s), personnes âgées, personnes dépourvues de logement... rencontrent de plus en plus de difficultés pour se loger, tant le marché de l'immobilier est tendu. Ils et elles sont actuellement plus de 1 700 en demande d'un logement social à Tarnos, dont 300 Tarnosien-ne-s.

Si Tarnos veut rester la ville dynamique et populaire qu'elle est, elle a besoin que

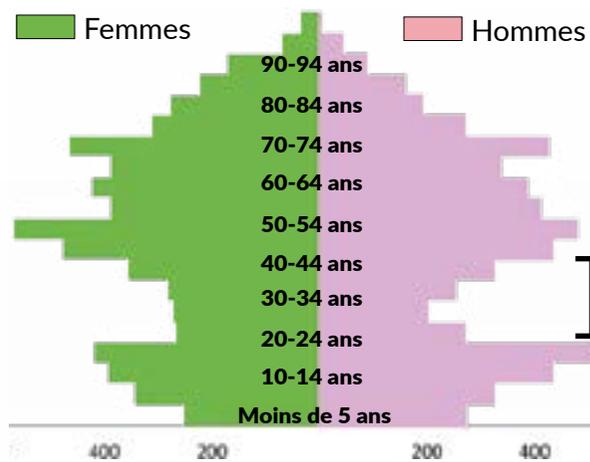
l'équilibre de la pyramide des âges et des revenus soit conservé, que les jeunes puissent s'y installer durablement.

Prendre en compte les recompositions familiales et les nouveaux usages

La composition de nombre de foyers a particulièrement évolué ces dernières décennies, marquées par une forte croissance des familles recomposées ou monoparentales : on parle du phénomène de « desserrement des ménages ». Ainsi, il est fréquent que des enfants aient deux chambres, une chez chacune de leurs deux parents. Mécaniquement, il faut donc plus de logements pour une même population. À Tarnos, les demandes en T3 sont très fortes, les foyers étant composés de 2,2 personnes en moyenne.

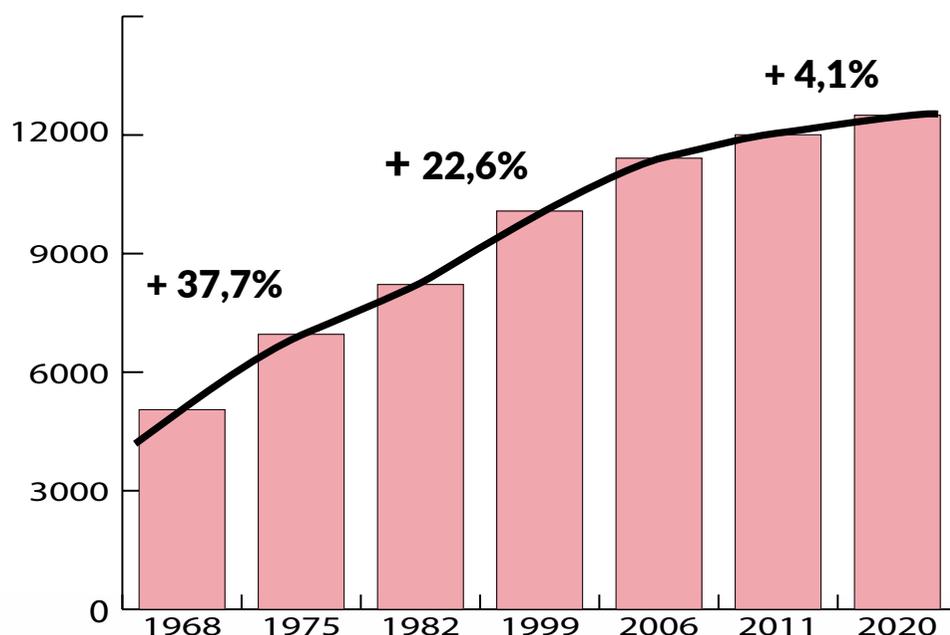


Croissance démographique de l'aire urbaine de Bayonne : + 87 755



Pyramide des âges à Tarnos : les 25-40 ans manquent de logements

Les 30-40 ans représentent 17% de la population tarnosienne en 2017, contre 23% en 2007.



Croissance démographique de Tarnos : une croissance contrôlée qui ralentit

12 673 Tarnosien-ne-s réparti-e-s en 5 586 ménages, dont 1 857 ménages à 1 personne (principalement des femmes).



de logements : quelle solution ?

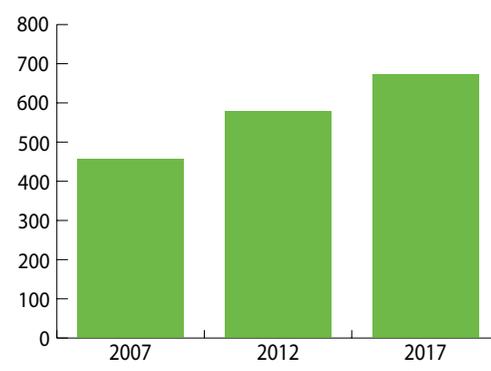
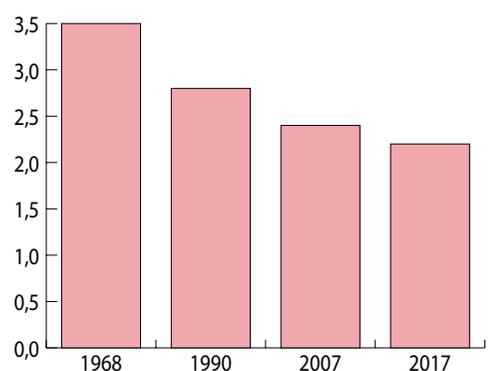
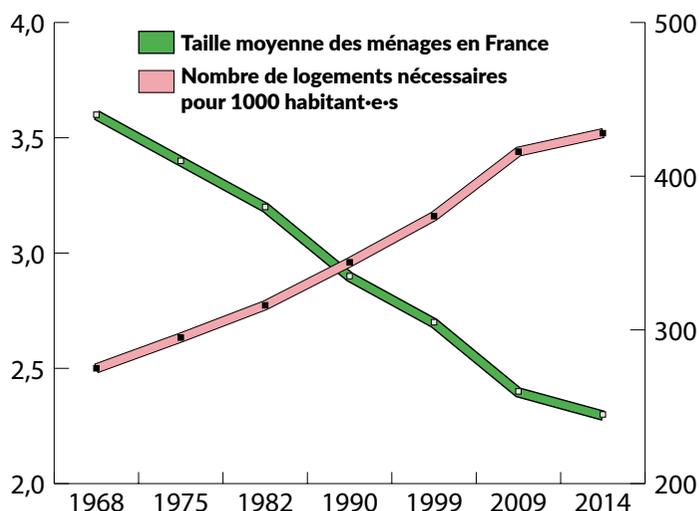
Infos-clefs : - 300 Tarnosien-ne-s sont en attente d'un logement social à Tarnos

- Les 25-40 ans manquent de logements

- Desserrement des familles : 428 logements pour 1000 habitant-e-s aujourd'hui (275 en 1986)

L'évolution du nombre de logements nécessaires pour 1000 habitant-e-s

Phénomène de « Desserrement des ménages » : du fait des évolutions sociétales, il faut de plus de plus de logements pour accueillir un même nombre d'habitant-e-s. La France comprenait 9,4% de familles monoparentales en 1975, contre 24% en 2017 (3,5 millions d'enfants).



Nombre de logements nécessaires

2015-2019	Nombre de logements total	Dont logements sociaux
Total	482	83
Moyenne annuelle	96	16,6
Objectif du PLH* par an	90	

2020-2026	Nombre de logements total	Dont logements sociaux
Total	651	241
Moyenne annuelle	109	40
Objectif du PLH* par an	129	

* PLH : Plan Local d'Habitat, voir ci-contre.

Combien de logements nécessaires à Tarnos ?

Afin de répondre aux besoins, les communes du bassin de vie se sont fixées collectivement des objectifs de construction de nouveaux logements, déclinés par commune, d'ici 2025, à travers le PLH (Plan Local de l'Habitat 2020-2025) et le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays basque et du Seignanx.

Avec une augmentation de la population prévisible de 1,5% chaque année, le Seignanx devrait dépasser le seuil symbolique des 30 000 habitant-e-s en 2025 (contre 26 825 en 2016).

1,5% de croissance démographique dans le Seignanx \Rightarrow **2 000 résidences principales supplémentaires d'ici 2025 dans le Seignanx** \Rightarrow **129 logements / an à Tarnos**



Infos-clefs : - Dans les années 70 à 90, les réalisations de lotissements se sont succédées à Tarnos, faisant passer le nombre d'habitant-e-s de 5 000 à près de 10 000 .
- Les Municipalités ont ensuite décidé de mettre un terme à cette dynamique d'étalement urbain, estimant nécessaire de préserver les zones naturelles et agricoles.

L'Histoire urbaine de Tarnos : reflet d'époques

Tarnos a eu une construction bien singulière. Jusqu'au XVIII^e siècle, on y trouve une paroisse à l'habitat dispersé sur plusieurs hameaux et de grands domaines. Son économie est tournée vers l'agriculture et l'élevage.

L'accès maritime, créé par le détournement de l'Adour en 1578, puis la création d'une gare au quartier tarnosien du Boucau en 1855, vont donner un nouvel élan économique à la cité, jusqu'à ce que Napoléon III décide en 1857 de détacher de la commune de Tarnos les deux sections cadastrales de Boucau et de Romatet pour créer la Ville de Boucau, avant-port de Bayonne. Tarnos se retrouve alors séparée de son centre et se construit autour de « la Cité ». Son cœur bat au rythme des Forges de 1879 à 1965.

La création des lotissements et du Centre-ville



L'accélération de l'urbanisation de Tarnos s'amorce dès les années 60. André Maye, Maire de 1971 à 1991, révolutionne le visage de la ville par la création de nouveaux quartiers pavillonnaires. La population double quasiment, passant de 5 000 à 9 200 habitant-e-s.

Si le développement de la commune se poursuit sous le mandat de Pierrette Fontenas (1991-2004), les élu-e-s prennent conscience qu'il faut contrôler et ralentir l'expansion urbaine et bâtir un Centre-ville : « L'enjeu essentiel est de maintenir une certaine qualité de vie tout en gérant l'urbanisation, en gardant des emplois et en

offrant des services à la population. Si on laissait faire les choses, on pourrait très vite atteindre 15 000 habitant-e-s, sans parallèlement pouvoir mettre en place les structures adéquates », expliquait Pierrette Fontenas en 2000.

Voulant préserver les poumons verts de la ville, la Maire et son équipe mènent, par exemple, pendant plusieurs années une bataille juridique intense pour racheter et sauver le Parc de Castillon, abandonné depuis les années 90, que des promoteurs immobiliers voulaient transformer en lotissements. La Municipalité réussit à en faire un parc municipal protégé en 2006.

L'irruption des enjeux climatiques

En 2004, Jean-Marc Lespade est élu Maire. Ancien adjoint à l'urbanisme, il modère à son tour l'extension urbaine et l'artificialisation des terres agricoles et naturelles. Les enjeux ont évolué : désormais, on ne parle plus seulement de préserver le cadre de vie et l'agriculture, mais de défendre l'environnement et de développer les circuits-courts, notamment alimentaires. La menace de changement climatique se fait plus pressante (voir page ci-contre).

La Ville est arrivée à un point d'équilibre entre zones urbanisées, économiques, naturelles et agricoles. Il s'agit désormais de préserver cet équilibre.



La construction des quartiers 1960-2020

Années 1960 : Le Square (250 maisons + 20 logements collectifs)

Années 1970 : Le Pissot (70 maisons + 150 logements collectifs), Lille av. Grimau (110 maisons + 60 logements collectifs), Lavielle (50 maisons), Castagnet (150 maisons), Lacroix (150 logements collectifs)

Années 1980 : Dauphin/Chantoiseau (250 maisons + 70 logements collectifs), Les Platanes (71 maisons), La Plaine (150 Maisons), Cantecigal (70 maisons), Castillon (350 maisons + 150 logements collectifs)

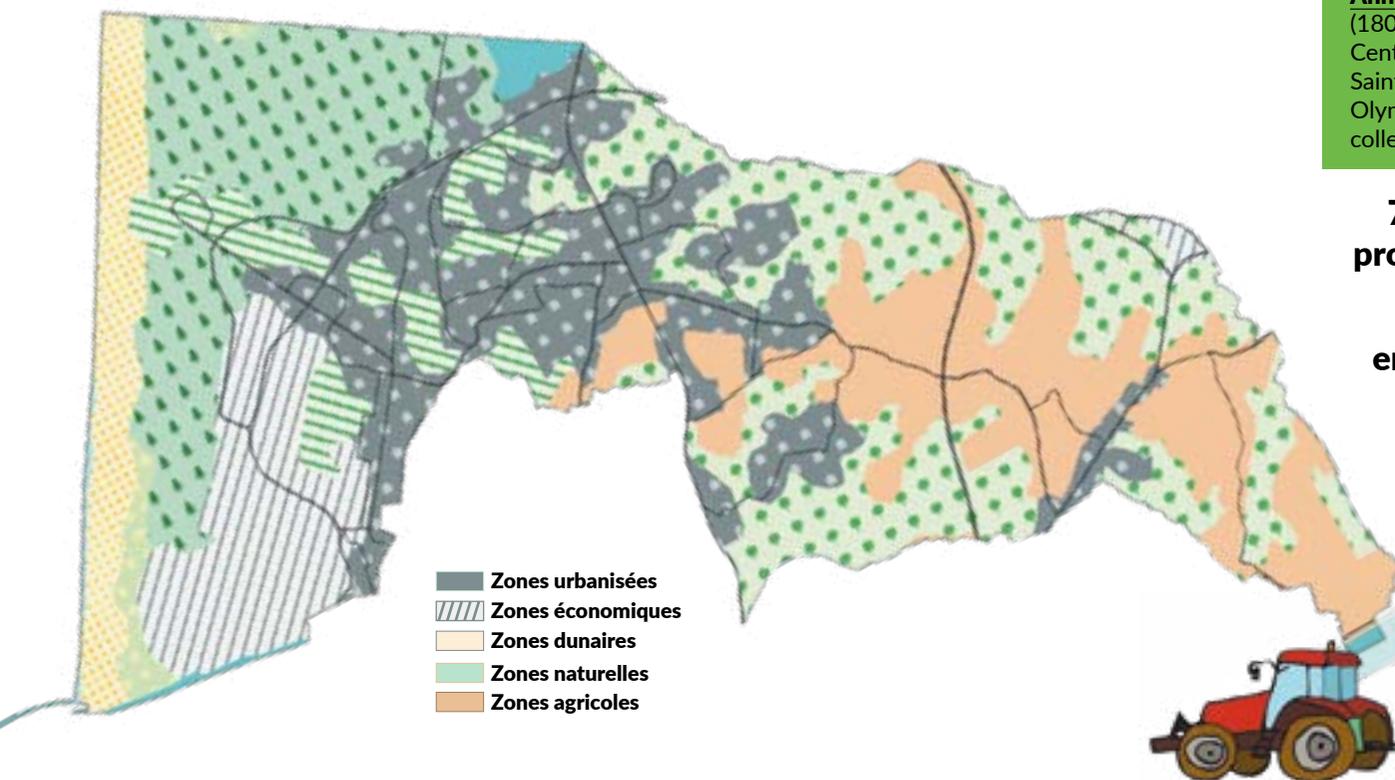
Années 1990 : Saint Jean (70 maisons + 70 logements collectifs), Dous Haous (150 logements collectifs)

Années 2000 : Cerisiers (40 maisons), Clair de Lune (50 maisons + 150 logements collectifs), Aïrial (200 logements collectifs), Femmes d'1 siècle (200 logements collectifs)

Années 2010 : Loustaunau (180 logements collectifs), Centre-ville résidences Héphaïstos - Saint-Nicolas - Orée des Landes - Olympe de Gouges (200 logements collectifs)

72% du territoire est protégé (inconstructible).

La Municipalité entend préserver cette proportion, voire l'accroître.



de logements : quelle solution ?

Infos-clefs : - Les premiers effets des bouleversements climatiques se font déjà ressentir.
- Il est désormais nécessaire de construire des logements à faible impact environnemental, mais aussi de penser leur implantation, de manière à ce que l'activité de ses habitant-e-s soit la moins polluante possible, notamment en terme de mobilité quotidienne.

Tarnos n'échappe pas aux bouleversements climatiques

Les premiers effets graduels du changement climatique se font déjà sentir. Ils vont s'amplifier d'année en année. Pour la Municipalité, il est important de tenir compte de cette réalité pour continuer à anticiper les politiques à l'horizon 2030, 2050, voire au-delà.

Hausse de températures et vagues de chaleur deviendront plus fréquentes encore. Dans les villes, ce réchauffement est accentué par les activités humaines et les surfaces artificialisées. Cela se traduit par le phénomène « d'îlots de chaleur ».

Le risque d'inondation et de crues urbaines devrait s'amplifier avec l'augmentation des précipitations et

des phénomènes d'orages violents. À Tarnos, la montée du niveau de l'océan expose particulièrement la zone littorale et les berges de l'Adour.

L'étalement urbain participe fortement aux bouleversements climatiques. Il accroît aussi considérablement la vulnérabilité des territoires à ses conséquences.

Les conséquences sociales non plus ne sont pas soutenables : on pense notamment à l'augmentation de la précarité énergétique liée à la mobilité et au logement pour celles et ceux qui habitent en périphérie.



Comment penser le logement face à cette urgence ?

Le saviez-vous ?

La localisation d'un logement influe directement sur sa production de CO₂ et sa consommation énergétique :

- en centre-ville* : 2 tonnes de CO₂, 9 300 kWh

- en périurbain* : 4,2 tonnes de CO₂ et 18 100 kWh

- en logement ancien (250 kWh/m²/an) en périurbain : 7,9 tonnes de CO₂ et 38 100 kWh

*sur une année pour un ménage de 3 personnes chauffées au gaz naturel (100 m²) dans un bâtiment basse-consommation (50kWh/m²/an)

Améliorer la performance énergétique des bâtiments existants, résidentiels et tertiaires, constitue un enjeu majeur puisqu'ils représentent 42% des consommations d'énergie et 25% des émissions de gaz à effet de serre en France. Lorsque l'on pense « habitat écologique », on réfléchit bien souvent à l'échelle du logement : ses matériaux, ses dépenses calorifiques, sa consommation d'eau... Bien sûr, il est impératif aujourd'hui de construire des maisons comme des immeubles à impact environnemental toujours plus faible et de concourir à réduire celui des logements existants.

Toutefois, pour qu'un habitat soit vraiment écologique, il faut également prendre en compte la préservation des espaces naturels et agricoles, la gestion des risques naturels et technologiques, l'aménagement du territoire...

L'implantation des logements : un point-clef

Or, aujourd'hui, la principale pollution émise par les Français-e-s est due aux transports : la mobilité représente 54% de leurs émissions de CO₂, dont 79% produites par l'usage des véhicules individuels.

La mobilité locale représente 98% des déplacements des Français-e-s. Le taux d'occupation des voitures est de 1,22 pour les trajets inférieurs à 20km, soit 82% des déplacements.

Aussi, pour qu'un logement ait le moins d'impact écologique possible, il faut donc penser à son implantation : le plus près possible des emplois, des magasins, des lieux de productions notamment alimentaires, des loisirs, des lieux d'instruction des enfants, des centres de soins, des espaces de sociabilité, des transports collectifs...

Quels déplacements domicile-travail à Tarnos ?

Lieu de travail des habitant-e-s du Seignanx



Résidence des personnes travaillant dans le Seignanx



À noter :

54% des émissions de CO₂ produites par les Français-e-s sont liées aux transports, dont 98.7% pour des déplacements locaux.

C'est lors du 1^{er} kilomètre d'un trajet qu'une voiture rejette le plus de pollution, et l'on pollue beaucoup plus en roulant à faible allure et à vitesse irrégulière.

Infos-clefs : Répondre aux besoins de logements de la population, y compris locale, nécessiterait la consommation de 150 hectares supplémentaires avec le modèle pavillonnaire.

Quelles conséquences immédiates si l'on construisait de nouveaux lotissements à Tarnos ?

En jaune : 150 hectares de terres agricoles en moins.

SCÉNARIO IRRESPONSABLE

Scénario 1 : Pourquoi serait-il irresponsable d'empiéter sur les zones agricoles ?

D'ici 2032, l'équivalent de 150 hectares d'espaces agricoles, sur les 382 du territoire tarnosien, seraient transformés en lotissement. Si la dynamique se poursuivait au-delà, il n'y aurait plus de terres agricoles à Tarnos en 2050.

Alors que la Ville s'emploie à mettre en place des circuits alimentaires courts et de proximité, cette option n'est pas envisageable.

En jaune : 150 hectares de zones naturelles (bois, poumons verts..) en moins.

SCÉNARIO IRRESPONSABLE

Scénario 2 : Pourquoi serait-il irresponsable d'empiéter sur les poumons verts des quartiers ?

D'ici 2032, si l'on grignotait des zones naturelles au sein des quartiers, voilà l'ensemble des poumons verts qui disparaîtraient. En plus de dégrader le cadre de vie et la qualité de l'air des quartiers, cela favoriserait les inondations par imperméabilisation de grandes surfaces-tampons. L'éco-système se fragilisant, les chauves-souris et oiseaux prédateurs des moustiques, chenilles processionnaires et autres nuisibles ne trouveraient plus de refuges.

Alors que la Ville de Tarnos veut prendre sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique, cette option n'est pas envisageable.

Cela fait froid dans le dos : En France, le développement des maisons individuelles a consommé à lui seul, en 10 ans, 1% du territoire français. Tous les 7 ans, les espaces naturels et agricoles perdent la superficie moyenne d'un département !

de logements : quelle solution ?

Infos-clefs : - Le logement collectif permet de développer des outils et des stratégies de lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences.
- Les solutions pour accélérer la nécessaire transition écologique passent par une plus grande sobriété de notre consommation de ressources naturelles et d'espace.

Contenir l'étalement urbain

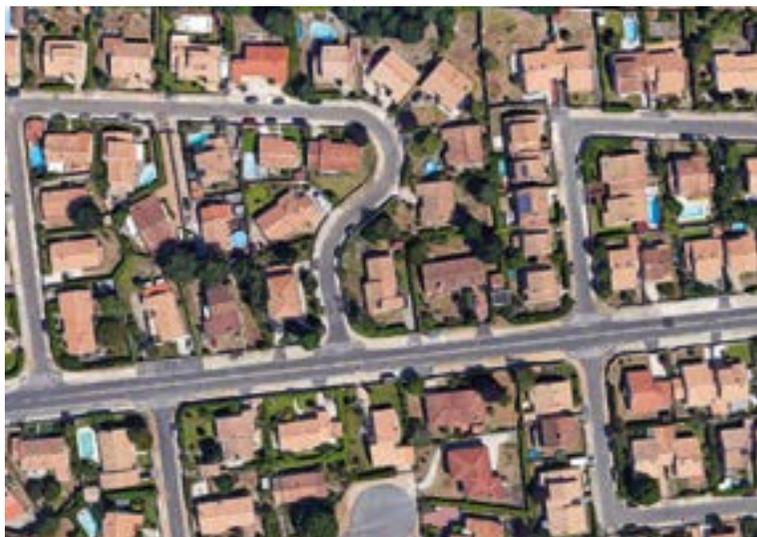
Le développement urbain sous forme de lotissements consomme 1 hectare pour la création de 11 logements (moyenne), soit 18 fois plus que l'habitat collectif.

1 logement individuel consomme 909m² de foncier, qui comprennent :

La propriété privée qui va recevoir la maison + une partie de la voirie nécessaire à l'accès et une partie des espaces libres (espaces verts, espaces de jeux etc).

Lotissement :

- 54 500m²
- 61 logements



1 logement collectif consomme 49m² de foncier :

Une partie de l'emprise au sol du bâtiment + une partie de la voirie d'accès et une partie des espaces libres (espaces verts, espaces de jeux etc).

Résidence Héphaïstos : située en face de l'Hôtel de Ville

- 3 200m²
- 61 logements
- 4 commerces
- 1 salle de réunion



Les vertus des logements collectifs pour l'environnement

Un impact calorique et matériel moindre

Plus il y a de murs pour un volume égal, plus il faut de matériaux pour construire un logement. L'habitat collectif est en cela moins gourmand. Par ailleurs, moins un logement a de surface en contact avec l'air extérieur, comme c'est le cas de l'habitat collectif, moins il est nécessaire de le chauffer ou de le refroidir. En hiver, par exemple, lorsqu'il fait froid dehors, il est en effet préférable d'avoir peu de surface en contact avec l'extérieur et des voisins qui agissent comme des isolants.

La densité permet également de mutualiser les productions d'énergie écologiques, comme le projet de la Municipalité de chaufferie au bois qui pourrait créer, à terme, un réseau de chaleur au centre de Tarnos.

=> L'habitat collectif est plus économique et écologique que l'habitat individuel : il économise l'espace au sol, l'énergie et les matériaux de construction.

Un meilleur allié contre les inondations

Le logement collectif imperméabilise moins le sol que les logements individuels. Pour un même nombre de logements, l'emprise foncière du collectif est bien sûr réduite, mais également celle des voiries desservant les logements et les parkings induits (souvent souterrains, dans le collectif).

La création de bassins de rétention sous et en abord de logements collectifs

facilite également l'infiltration des eaux lors de fortes précipitations. **Ainsi, les dernières installations de bassins (2 à Héphaïstos et 1 à Lacroix) ont réduit considérablement les épisodes et le niveau de gravité des inondations sur le bas-Tarnos.**

Les conséquences heureuses de la densité

On pense spontanément aux transports collectifs dont l'efficacité et les possibilités de développement sont accrues, mais aussi aux opportunités de développement de mobilité partagée : station de prêt/location de vélo.

On pourrait aussi évoquer les transports en vélo et à pied pour les courtes distances, facilités par la proximité des équipements et des commerces locaux. L'un des critères majeurs de l'installation de ces derniers est justement la densité de population à proximité immédiate.

Mais aussi : moindre étalement des réseaux souterrains, moindre surface des pollutions lumineuses et sonores pour la faune et la flore, moindres coûts d'entretien, moindre consommation d'eau.



Infos-clefs : La Municipalité fait le choix éco-responsable de préserver nos espaces naturels et agricoles en créant de l'habitat collectif en centre-ville. Elle commencera par proposer la réalisation de nouvelles résidences sur l'espace SERPA, au Centre-ville, en veillant à ce que ce projet :

- s'inscrive dans la lutte contre le réchauffement climatique
- permette à tou-te-s de pouvoir disposer de logements respectueux de l'environnement et qualitatifs, le tout à des prix abordables.

L'habitat collectif de demain à Tarnos

Concilier réponse à la crise du logement, soutenabilité écologique, activité économique et préservation de la biodiversité : tel est l'objectif que se fixe la Municipalité.

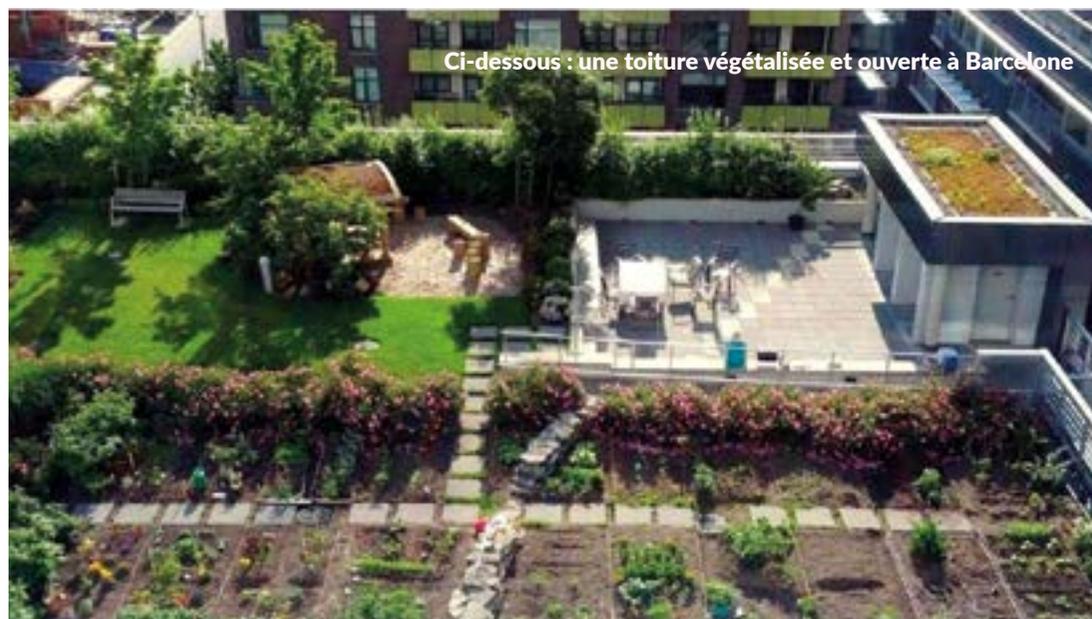
Agir contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain

- Végétaliser la ville avec les parcs publics, les plantations d'arbres et de vivaces, les toits, les murs...

- Choisir des formes urbaines limitant les îlots de chaleur, favoriser les couloirs d'air...

- Développer les surfaces et matériaux imitant l'absorption du rayonnement solaire pour les constructions, les revêtements routiers...

- Faire appel à l'architecture bioclimatique.



Ci-dessous : une toiture végétalisée et ouverte à Barcelone

Le Centre-ville de Tarnos va donc accueillir l'essentiel des projets immobiliers à venir, sous forme d'habitats collectifs. Il sera donc possible de répondre aux besoins de logements des habitant-e-s tout en consommant moins de 20 hectares d'ici 2032 (contre 150 hectares avec de l'habitat pavillonnaire, voir précédemment). Toutefois, la Ville veut porter des projets d'habitats collectif répondant aux exigences suivantes :

Une échelle humaine : L'habitat collectif doit conserver son échelle humaine, être composé de lieux de vie intergénérationnels, d'espaces conviviaux, qui s'intègrent à d'autres.

Des bâtiments éco-responsables : Se doter de résidences basse consommation énergétique pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire, correctement ventilées et exposées via des conceptions bioclimatiques, une bonne isolation thermique et une bonne étanchéité, le choix du mode de chauffage... L'objectif est de tendre vers un habitat passif, dont les besoins en énergie sont quasiment tous couverts par l'énergie produite par l'habitat lui-même.

Mais il faut aller plus loin : pour lutter contre les phénomènes « d'îlots de chaleur », les façades et les toits doivent être végétalisés, créant de nouveaux espaces de vie.

De nouvelles sources d'énergie circulaires : La densité et la situation géographique de ces nouveaux logements devraient pouvoir permettre à la Ville de mettre en place un réseau de chaleur à partir d'une chaufferie à base de bois, réseau qui pourra également chauffer certains bâtiments déjà existants à proximité directe.

Des logements généreux et qualitatifs : Les logements collectifs doivent apporter aux habitant-e-s l'intimité et le confort en volume recherchés dans le logement individuel : limitation des vis-à-vis, isolation acoustique, larges balcons...

Des logements accessibles à tou-te-s et la lutte contre les résidences secondaires, en faisant la part belle à l'acquisition sociale, comme ce fut le cas pour Héphaïstos, place Alexandre Viro. Si 75 % de la population est éligible à l'acquisition sociale, cela permet également de lutter contre la spéculation immobilière et les résidences secondaires qui vident les quartiers de leur vie. La Ville de Tarnos a réussi à faire en sorte que seulement 6,7% des logements du territoire soit des résidences secondaires, contre 77,4 % à Vieux-Boucau, par exemple.

Un nouvel dispositif, le Bail réel solidaire, permet aujourd'hui de dissocier le foncier du bâti en vue de l'accès à la propriété. Il permettra ainsi de proposer des prix d'achat encore plus attractifs.

De nouveaux usages du collectif : L'habitat groupé permet de mutualiser des espaces qui bénéficient à tou-te-s, afin d'offrir de nouveaux usages : buanderie partagée, salle commune, espaces de coworking, potager sur les toits... et pourquoi pas de l'habitat participatif ?

Tarnos va désormais construire du collectif partout ?

Non. Le choix de Tarnos est de différencier les priorités en fonction des quartiers déjà existants :

Du collectif au Centre-ville : créant une densité urbaine permettant le développement de modes de transport alternatifs, l'arrivée ou l'enracinement de nouveaux services et commerces, les modes de vie plus « intenses »...

tout en préservant, voir développant, des poumons verts (parcs urbains, espaces végétalisés...). Voir page suivante.

De la préservation dans les quartiers : préserver les zones vertes, les poumons verts, les zones agricoles...

À noter : Les projets privés doivent s'inscrire dans le cadre du Plan Local d'urbanisme (PLU).

de logements : quelle solution ?

Le visage de demain du centre de Tarnos

La priorité de la Municipalité est de préserver l'équilibre atteint entre zones naturelles, agricoles, économiques, urbanisées. Une Ville qui anticipe et s'inscrit activement dans la lutte contre le réchauffement climatique, une Ville à la fois paisible et dynamique, émancipatrice et familiale, une Ville solidaire où il fera toujours bon vivre.

Une Nature luxuriante, alliée contre la pollution et les fortes chaleurs, procurant espaces conviviaux et nourriciers.

La nature et l'agriculture sont au coeur du nouveau Centre-ville : le projet de la ferme Lacoste en cours de réalisation va permettre d'y dédier 10 hectares à la culture maraîchère bio et participative, aux arbres fruitiers, aux espaces pédagogiques, à la vente de productions locales... le tout dans un esprit ouvert et participatif, accessible à pied ou en vélo pour la population, les écoles et le futur centre de loisirs qui ouvrira à proximité en 2022.

Les jardins partagés sont également pensés dans chaque nouveau programme immobilier, venant compléter ceux du Pissot, de Loustaunau et bientôt de Lacroix.

Des poumons verts sont également conservés et créés. On pense tout de suite au parc du Centre-ville (sur la médiathèque), aux 400 nouveaux arbres et 10 000 vivaces plantés dans le cadre du Tram'bus, à la nouvelle place Viro, enherbée, aux espaces boisés préservés...

Habitat et déplacements alternatifs intimement liés

On l'a vu, le principal poste d'émission de pollution des Français·es est lié à leur mode de transport.

Aujourd'hui, les Villes doivent penser l'urbanisation en privilégiant les zones de proximité des habitats collectifs, consommant le moins d'espaces possible, avec les besoins en services, en emplois, en lieux de production, en école de quartier...

Voilà pourquoi Tarnos veut continuer à réaliser les constructions de logements collectifs au Centre-ville. À la fois pour permettre une densité telle que **toujours plus de commerces de proximité** veuillent et puissent s'y implanter, mais aussi afin de poursuivre la création d'un véritable Centre-ville qui permette à l'ensemble des Tarnosien·es de trouver des lieux nécessaires à leur bien-être, à leur vie sociale ou à leurs besoins et démarches.

En Centre-ville, ces nouveaux habitats permettront de rejoindre à pied et en vélo de nombreuses destinations quotidiennes à proximité directe, ou de prendre le Tram'bus électrique pour rejoindre le cinéma, l'hôpital, le lycée...



Réunion publique

de présentation du projet d'habitat éco-responsable du secteur « Serpa »

Mardi 24 novembre

à 18h15 au Cinéma CGR. Entrée libre et gratuite.



RAP 'N SKATE

a fêté ses 10 ans !

Et quelle fête ! Entre 800 et 1000 participant-e-s sont venu-e-s en famille ou entre ami-e-s pour admirer les figures des skateurs et des skateuses, s'enthousiasmer devant le hip-hop de niveau mondial des 64 degrees, s'amuser sur les différents ateliers, structures gonflables... Et le tout, en respectant les gestes barrières !

Même si les averses sont venues gâcher la fin d'après-midi, obligeant à annuler les concerts de rap, ces quelques heures d'insouciance auront fait du bien à tout le monde !

Que les amoureux et amoureux de skate ne se désolent pas : NoStar va proposer prochainement, lorsque les conditions (notamment météorologiques) le permettront, de nouveaux contests pour que tout le monde puisse s'affronter dans la bienveillance.

Merci encore aux partenaires de l'événement, à l'association de Skate NoStar et aux jeunes de Tarnos Solid' Actions qui se sont énormément impliqué-e-s dans le bon déroulement de cette journée.

Retrouvez le reportage de TV-Landes ici :



Et celui des City@jeunes là :



Participation citoyenne



Les habitant·e-s des Forges avaient exprimé un certain nombre de doléances. M. le Maire et Marc Mabillet, accompagnés d'Adjoint·e-s et de responsables de services municipaux, ont souhaité les rencontrer afin que chacun·e puisse s'exprimer. Des solutions et actions ont été co-construites lorsque cela était possible dans une ambiance familiale et de respect mutuel. Les habitant·e-s de Loustaunau ont également demandé une telle rencontre.

Les citoyen·ne·s toujours plus associé·e·s

De nouveaux outils de participation citoyenne sont proposés par la Municipalité aux Tarnosien·ne·s. Nous avons rencontré Marc Mabillet pour comprendre pourquoi.

Avant d'être élu, vous étiez déjà très impliqué dans les actions citoyennes. Avez-vous trouvé que le lien élu·e-s-citoyen·ne·s devait être amélioré à Tarnos ?

On peut toujours améliorer les choses, bien sûr ! Mais à Tarnos, une culture de la co-construction et du dialogue permanent est déjà bien présente. Personnellement, c'est d'ailleurs le Maire, Jean-Marc Lespade, qui est venu un jour frapper à ma porte et m'a fait prendre conscience que j'avais un rôle citoyen à jouer. On a tendance à penser que lorsque l'on est content des politiques menées par les élu·e-s, on n'a pas besoin de s'impliquer, comme si l'engagement devait forcément se diriger contre quelque chose. En m'impliquant dans ma ville, politiquement, mais aussi dans les mouvements et associations pour la défense des transports publics par exemple, ou contre l'implantation d'un terminal d'autoroute ferrviaire, j'ai découvert tout ce que j'avais à apprendre et à vivre en étant pleinement citoyen. Maintenant que je suis élu, je voudrais que le maximum d'habitant·e-s s'enrichissent comme j'ai la chance de le faire. C'est la société dans son ensemble qui a à gagner avec des citoyen·ne·s vigilant·e·s et éclairé·e·s.

Pourquoi donner autant d'importance à la participation citoyenne ?

En discutant ensemble, on apprend les un·e-s des autres. La Municipalité doit partir des usages et besoins de la population pour construire et améliorer constamment notre ville. Nous faisons confiance à l'intelligence collective et nous prenons un soin particulier à donner de l'information de qualité, d'expliquer en toute transparence.

L'intérêt général, ce n'est certes pas la somme des intérêts particuliers, mais ce n'est pas non plus au seul Conseil municipal de le définir. Avec les citoyen·ne·s, nous devons collectivement réussir à prendre de la hauteur et développer nos esprits critiques, dès le plus jeune âge. Il faut dépasser les logiques de délégation du pouvoir ou même de concertation descendante pour aller vers des dynamiques de co-responsabilité. Exercer le pouvoir au nom des citoyen·ne·s, cela ne doit pas vouloir dire le faire à leur place. Les associations, les entreprises, les acteurs du territoire doivent aussi être entendus.

L'exemple de la transition écologique est particulièrement parlant : on ne peut pas la réussir sans convaincre et faire adhérer les citoyen·ne·s, et à l'inverse, on a besoin d'elles et d'eux pour nous pousser à aller plus loin.

Toujours plus de participation citoyenne :

- Poursuite de la concertation citoyenne sur les projets majeurs, à l'initiative de la Municipalité ou proposée par des citoyen·ne·s
- Encouragement et soutien des projets d'initiative citoyenne
- Consultations et référendums
- Développement de la citoyenneté, de l'implication et de l'engagement des jeunes. Accompagnement dans leurs projets.

Et dans le Seignanx ?

La nouvelle équipe de la Communauté de Communes du Seignanx, présidée par Isabelle Dufau, va organiser prochainement des **Assises Citoyennes du Seignanx**.

Nouveautés !

- Aide à la création d'un lieu d'échange permanent ouvert et cogéré / création en centre-ville d'un lieu de rencontre intergénérationnel
- Possibilité pour les citoyen·ne·s de saisir le Conseil municipal pour un débat leur tenant à cœur (à partir de 10 % des électeurs et électrices tarnosien·ne·s pétitionnaires)
- Organisation d'une conférence citoyenne d'évaluation des politiques municipales tous les deux ans,
- Organisation de Portes ouvertes de découverte des services municipaux



Marc Mabillet est Adjoint au Maire à la transition écologique, à la mobilité et à la participation citoyenne

La Municipalité veut solliciter la parole citoyenne à tous les niveaux, des grands dossiers de la Ville (ex : débat-citoyen p. 4 à 15) aux tracas du quotidien, comme ci-dessous.



Les habitant·e-s des Forges souhaitent notamment se réapproprié un parking sur lequel s'étaient installés des véhicules de grandes dimensions de manière pérenne. D'autres opérations ont été menées conjointement par la police municipale et la gendarmerie, ou par les services techniques.



Association : Les Old Black's pensent à l'après-COVID

Connaissez-vous les Old Black's ? Jeu de mot entre « all black » et « les noirs (ndlr : joueurs du BTS) âgés », on pourrait dire que c'est la section « seniors » de son club de cœur : le BTS. Enfin... pas tout à fait. Ici, dans cette association à part entière, on invite plus les gens à lever le coude qu'à plaquer l'adversaire.

Lorsque la COVID ne vient pas gâcher la fête, les Noirs répondent toujours présents lorsqu'il s'agit d'apporter un moment de convivialité dans notre ville et sont partie prenante dans les activités d'animations des saisons estivales. En plus de tenir un stand aux casetas des Fêtes de Tarnos, ils organisent traditionnellement la Féria des Noirs, mi-août, ou encore la soirée musicale « Génération 80/90' » avec le partenariat de RFM et de son animateur vedette, David Labat. Bien connu des festivalier-e-s, qui se pressent en nombre de tout âge, cet événement musical est un savant mélange d'anciens tubes, que les danseurs, les danseuses reprennent à l'unisson.

On danse, et bien sûr, on mange aussi. Enfin, tout cela, c'est lorsque la COVID ne vient pas s'en mêler !

« Notre public n'est plus autour d'un terrain de rugby, comme par le passé, mais bien près des planchas où les cuissons des divers produits de la terre et de la mer font saliver les papilles gustatives. Notre motivation ? Faire plaisir à tout le monde, dans ce site superbe et charmeur qu'est le Parc de la Nature qui donne une plus-value à nos rencontres festivières ». Malgré la période peu favorable aux moments conviviaux, les Old Black's ne se laissent pas déconcerter et souhaitent accueillir à l'intérieur de leur club « toute bonne volonté issue du monde de l'ovale ».

Pour contacter leur Président,
Bernard Marquebille : 06 17 57 81 87
marquebille.bernard@neuf.fr

Il nous tarde la reprise des festivités et moments conviviaux organisés par les associations de la Ville !



Erratum : l'association TCA est présidée par Michel Dacharry et non Caroline (TC n°194).

Transition écologique : relevez le défi « DECLICS » !

DECLICS : Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété.

Deux défis dans le Seignanx :

Défi Eau & Energie

Le défi "Énergie du Seignanx" est un concours d'économies d'énergie dont l'objectif est de démontrer que tous ensemble et par des gestes simples, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le DÉFI : les équipes étudient leurs consommations de l'hiver précédent et font le pari de réaliser 8 % d'économies d'énergie. Elles s'engagent à mettre en place des gestes simples et efficaces pour réduire leurs consommations d'énergie (« éco-gestes »)

Défi Déchets

Le défi "Déchets du Seignanx" est un concours de réduction de sa quantité d'ordures ménagères (poubelle noire) dont l'objectif est de démontrer que par des gestes simples, il est possible de diminuer notre impact sur l'environnement.

Le DÉFI : les équipes pèsent leurs ordures ménagères pendant un mois puis les comparent aux mois suivants lorsqu'elles mettent en application des gestes simples au quotidien.

Quel impact ?

En 2017-2018, 5409 foyers et 883 équipes ont participé au Défi au niveau national. Le Défi a été relevé !

Les foyers ont en moyenne :

- Économisé 8 % d'énergie (électricité, gaz...) et 11,4 % d'eau.
- Évité 7,9% de CO2.
- Économisé 1230 kWh/an

Comment participer ?

- Une équipe peut regrouper des familles du même quartier ou commune, des collègues de travail, des amis, des membres d'une même association...

- Les équipes s'inscrivent dès maintenant et jusqu'au 25 novembre sur :

<https://defis-declics.org/fr/>

- Le service environnement de la Communauté de Communes du Seignanx accompagne et conseille les familles tout au long du défi. Elle distribue gratuitement à tou-te-s les participant-e-s un kit économie d'énergie dès le lancement du Défi.

- Dans le respect des gestes barrières, des événements regroupant les équipes seront organisés.

POUR PARTICIPER,
RIEN DE PLUS SIMPLE !



Inscrivez-vous dès maintenant sur
www.defis-declics.org
et participez aux défis près de chez vous

Contact local :

Sylvain DUCOURNAU : 05 59 56 61 64
Environnement2@cc-seignanx.fr



La Gazouillette

Crèches | Écoles Maternelles & Primaires | Centre de Loisirs



Le journal des enfants de 0 à 12 ans (et de leurs parents) !

SÉCURITÉ

Sécurité devant l'école : c'est l'affaire de tou·te·s

Chaque matin, chaque soir et les mercredis midis, les abords des écoles accueillent inévitablement de nombreuses automobiles, piéton·ne·s, cyclistes ou bus entraînant une situation accidentogène.

Bien sûr, les aménagements routiers, la présence régulière d'ASVP ou de la police municipale ne peuvent être efficaces que si les familles et les habitant·e·s respectent les consignes et permettent que tout se passe bien.

Quelquefois, il arrive que des conflits d'usage des voiries se produisent. Nous demandons instamment à toutes les familles **de bien respecter les voies et parking de chacun·e, notamment pour les cars scolaires, dont les emplacements sont réservés et positionnés pour la sécurité des enfants.**

Et surtout, restons calmes et positifs, veillons à bien nous respecter les un·e·s les autres ! Les enfants nous regardent.

MOBILITÉ

Le réflexe « Car à pattes »

L'année scolaire est commencée ! Pour se rendre à l'école, plusieurs familles se sont organisées avec l'association Terre Buissonnière (missionnée par la Ville) pour que les lignes car-à-pattes - itinéraires piétons sécurisés - deviennent automatiques.



Bon pour la santé et pour l'environnement, ce mode de déplacement crée aussi de la convivialité entre les familles d'un même quartier. Les trajets des lignes de Tarnos sont disponibles sur le site de la Ville ou sur celui de Terre Buissonnière, onglet « car-à-pattes ». N'hésitez pas à tester ! L'association est joignable au 07 81 32 12 73.

ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Sitôt les vacances d'été terminées, les équipes éducatives de l'Association pour le Centre de Loisirs se sont mobilisées pour offrir une rentrée scolaire sécurisée et apaisée aux enfants des écoles primaires, tout en se projetant jusqu'aux vacances de Toussaint.

Une rentrée 2020-2021 dont le protocole sanitaire assoupli a permis de retrouver les effectifs habituels sans trop de bouleversements, excepté bien sûr le respect et l'application des gestes barrières qu'enfants, animateurs et animatrices maîtrisent parfaitement. Ce qui a permis au Centre de loisirs d'avoir repris sans subir aucun cas de COVID, ni dans les structures, ni dans les équipes. Pourvu que cela dure !

En dépit de ces conditions particulières et malgré la suspension des manifestations Hors Structure dont celle des Portes Ouvertes, de la soirée Enfance & Citoyenneté et de Noël & Solidarité, les animateurs et les animatrices ont imaginé plusieurs projets ou axes de travail, autour de la Civilité et la Bienveillance, sur l'intérêt et le plaisir de bien connaître sa ville mais aussi autour de la traditionnelle action de solidarité en faveur des plus démunis·e·s. Vous serez d'ailleurs bientôt sollicité·e·s... Rappelons que ces actions se déroulent sur les temps périscolaires, le Centre de Loisirs et sur les 3 Centres d'Animation de Quartier de Pissot, Castillon et Dous Haous. Les vacances de la Toussaint auront pour thème le Cinéma



et pour celles de Noël, le Centre de loisirs sera ouvert du 21 au 23 décembre inclus, exceptionnellement sur un seul site, celui d'André Duboy.

L'Assemblée Générale de l'Association qui devait avoir lieu le 26 mars avait dû être annulée pour cause de confinement, elle a été reportée au 8 octobre mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons le résultat de l'élection du Bureau et de la Présidence de l'association. Il ne devrait cependant pas y avoir beaucoup de changements, excepté l'arrivée de nouveaux et nouvelles membres au sein du Conseil d'Administration. À suivre donc...

Pour tout renseignement :

Association pour le Centre de Loisirs
Isabelle Chaise
Centre Municipal Albert Castets
2 Place Albert Castets
40 220 Tarnos
05 59 64 45 97
www.centredeloisirstarnos.fr

AIDE À LA PARENTALITÉ

Zoom sur : Trait d'Union

Le Trait d'Union, est un service de l'association Caminante qui accueille les parents avec leurs jeunes enfants jusqu'à 6 ans, à la salle de la place Dous Haous, les lundis et jeudis matins. Dans un espace convivial et ludique, les enfants expérimentent la collectivité sous le regard et avec leurs parents.



Ces dernier·e·s peuvent y échanger avec d'autres adultes, ainsi qu'avec des professionnel·le·s de la Petite enfance, à votre écoute durant cette permanence ouverte à tout public et gratuite.

Accueil personnalisé

Un accueil personnalisé visant à l'accompagnement de la relation parent-enfant est possible sur rendez-vous avec une thérapeute familiale.

Le Trait d'Union

4 avenue du 11 novembre, 64100 BAYONNE
letraitdunion@asso-caminante.fr et sur facebook
Tél : 05 59 59 53 95

Permanences à Tarnos : lundi et jeudi de 9h à 12h place Dous Haous.

Travaux

La pluie ralentit les travaux

Il n'est pas possible de réaliser des enrobés sous la pluie. Les déluges qui s'abattent sur la région depuis quelques semaines contraignent les ouvrier·e·s à reporter cette phase et celles qui en découlent.

Tram'bus

État d'avancement :

Entre le cabinet vétérinaire et le rond-point du Petit Arrey

- Les giratoires de Petit Arrey (le plus au sud, au niveau du cinéma) et Matignon ont bien avancé !
- Les abris voyageurs et voyageuses ont été posés.
- Le mobilier, la signalisation, le marquage au sol pourront être installés ou tracés une fois les enrobés réalisés.

Côte du Moulin (entre Tarnos et Bayonne)

- La glissière de sécurité a été installée.
- Les enrobés sont en cours de réalisation.
- Une voie sera dédiée au Tram'bus dans le sens Bayonne-Tarnos (sens le plus sujet à bouchon).
- Des bandes cyclables sont prévues dans les deux sens.

Ensemble du parcours

- Sur les stations, les distributeurs de titres de voyages et les bornes d'information seront posés en novembre.
- Des finitions un peu partout vont se poursuivre.



Rue Georges Lassalle

État d'avancement :

- **La phase 1** : Elle est en passe d'achèvement ! Elle traitait des réseaux humides.
- **La phase 2 commence** : pendant 4 mois, les réseaux aériens (électriques et téléphoniques) vont être enterrés par l'entreprise Coreba.
- **Aménagements** : Par anticipation, la société Colas va commencer dès maintenant à réaliser les amorces (« antennes ») de raccordement des grilles avaloirs.

Parc de Castillon

Le chêne de 250 ans du Parc de Castillon se meurt. Pour le protéger et l'accompagner le plus longtemps possible, la Ville se mobilise !

Les agent·e·s municipaux ont réalisé une assistance logistique (nacelle) pour la réalisation d'une expertise, mise en sécurité l'arbre par la pose d'une clôture et vont prochainement réaliser un paillage du pied du chêne. Pour lui, pour vous, merci de ne pas franchir la clôture !

Plus d'infos p. 21



Premier essai de charge réussi !

Des Tram'bus sont venus tester la station de charge du Parking-relais de Garros en septembre. Essai concluant !

L'accessibilité de la station et du Tram'bus ont également été testées. Rappelons que toutes les stations seront complètement accessibles à l'ensemble des handicaps.

Le Tram'bus devrait pouvoir vous emporter début 2021. D'ici-là, vous le verrez régulièrement faire des essais et des marches à blanc.

Photos : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour.



Commission d'indemnisation des commerces

Jusqu'à ce jour, la Commission d'Indemnisation « Tram'bus » du Syndicat des Mobilité Pays Basque-Adour (SMPBA) a versé **282 832,56€** à 10 commerçant·e·s tarnosien·ne·s qui ont subi une différence de chiffre d'affaire de 10% et plus sur la même période de l'année N-1. Les commerçant·e·s peuvent déposer plusieurs demandes. À noter qu'à ce jour, 7 dossiers déclarés recevables de commerçant·e·s tarnosien·ne·s sont en instruction. À 5 reprises, la commission a octroyé un montant supérieur à celui demandé.



Hommage

Serge Labèdens, décédé le 31 août dernier, a été l'un des artisans de la reconversion d'ouvriers des Forges vers Turbomeca et d'autres entreprises de la région...

Ingénieur des Arts et Métiers, il avait débuté sa carrière en 1954 aux Forges de l'Adour à Tarnos. Lorsque l'acier cessa d'y couler, la reconversion d'ouvriers lui fut confiée, suivant les besoins en compétences exprimés par les entreprises qui s'installaient grâce au travail de fourmis et aux luttes menées par les syndicats, les élu·e·s de Boucau et Tarnos et la mobilisation des instances nationales qui en découla. Lui-même embauché à Turbomeca, il dû également apprendre un nouveau métier puisque de sidérurgiste, il devint responsable de la production, terminant directeur-adjoint de l'usine.

Décoré des Palmes académiques pour son action en faveur de la formation professionnelle, il s'impliqua de nombreuses années en tant que Président au Comité d'Établissement.

Habitant à moins de 200m d'un espace boisé : Débroussailliez pour prévenir les incendies !

Si votre propriété est à moins de 200m d'un espace boisé, vous êtes dans l'obligation de débroussailler régulièrement votre terrain, afin de protéger la forêt du risque d'incendie. En effet, l'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an (dont 86% d'origine humaine) et 1 600 hectares de surfaces brûlées en moyenne. De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention. L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillage dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie. Préservez la forêt en adoptant les bonnes pratiques d'un débroussaillage dans les règles !

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de végétation autour de sa propriété pour diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation. Par son action « coupe-feu », le débroussaillage protège également votre bien et ceux des autres du risque d'incendie de forêt. Il facilite également la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers et leur accès à toutes les zones.

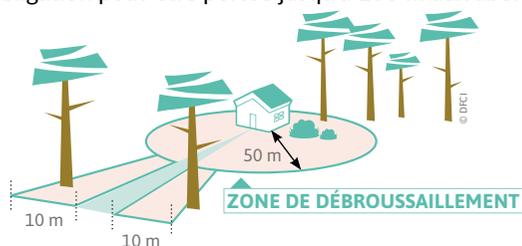
En cas de non-respect de cette obligation, vous vous exposez après mise en demeure à une amende pouvant aller jusqu'à 30€/m² (Art. L 134-2 du code forestier) et en cas de sinistre à une franchise supplémentaire d'assurance de 5000€ (Art. L 122-8 du code des assurances). Attention, débroussailler n'est pas défricher (Art. L 131-10 du code forestier) : il ne consiste pas en l'abattage d'arbres, mais bien à réduire la densité de végétation au sol et en hauteur.

Principe général

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

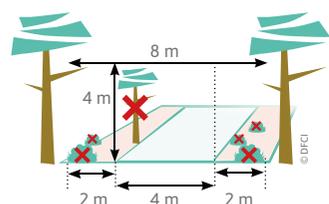
Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut-être portée jusqu'à 100 m aux abords des constructions.



Modalités supplémentaires dans le massif des Landes de Gascogne* (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne)

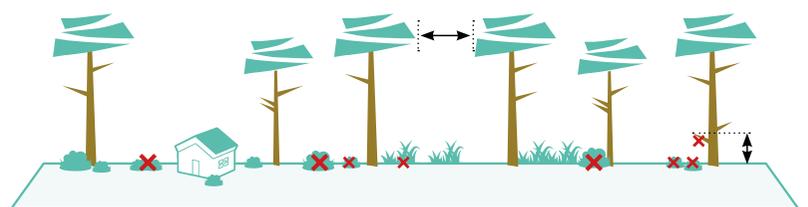


- Les arbres doivent être à une distance minimale de 3m des constructions.
- L'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 m du sol.
- Les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 m.
- Toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 m et sur une largeur de 2 m de part et d'autre de ces voies.



* Règlement interdépartemental de protection contre les incendies

Débroussailler consiste à réduire la densité de végétation au sol et en hauteur



Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres.

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire au propriétaire ou au locataire de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 mètres de bois et forêt.

En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée (Art. L 134-8 du code forestier). Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins, dans les rayons mentionnés, s'ils sont situés en zone agricole ou naturelle (c'est-à-dire la parcelle forestière voisine), après en avoir informé leurs propriétaires qui ne peuvent s'y opposer (Art. L 131-12 du code forestier).

Ces travaux peuvent être assurés avec vos propres moyens ou être confiés à une entreprise spécialisée.

Quand le faire ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur www.dfcj-aquitaine.fr).

Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.

Que faire des déchets verts ?

Souvent volumineux, les déchets verts issus du débroussaillage ou de l'entretien des jardins doivent être amenés en déchetterie où ils seront ensuite valorisés en compost ou en paillis.

À Tarnos, la Ville met gratuitement à votre disposition des bennes de quartier, destinées à recevoir des déchets végétaux sans emballage, qui seront ensuite amenés en déchetterie (jours et horaires disponibles en flashant le code situé dans cet encart ou sur www.ville-tarnos.fr/dechets-menagers-verts-compostage).

Vous pouvez également composter ou broyer directement vos déchets verts pour les valoriser :

- Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec les épluchures de fruits et légumes dans le compost pour se transformer en amendement de qualité pour les plantes.
- Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols, limitant le recours à l'arrosage et évite la pousse des mauvaises herbes.

Brûlage interdit

Le brûlage des déchets verts (feuilles et aiguilles mortes, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage...), source d'incendies, est interdit. Le non-respect de cette interdiction peut entraîner une contravention allant jusqu'à 450 € pour un-e particulier-e (Art. 131-13 du code pénal).

Plus d'informations et de conseils pratiques avec la DFCI Aquitaine :
• contact@ardfci.com
• www.dfcj-aquitaine.fr
ou en flashant le code ci-contre.



Flasher-moi



Flasher-moi

EXPRESSION DES ÉLU·E·S

CITOYEN·NE·S, COMMUNISTES ET ÉCOLOGISTES

Comme toutes les communes et intercommunalités, Tarnos subit une **asphyxie financière** organisée depuis 10 ans par les gouvernements successifs.

Sous N.Sarkozy, ce fut la **suppression de la taxe professionnelle** versée par les entreprises aux communes, transformée en Taxe professionnelle unique, inerte depuis 2010 et

versée aux intercommunalités. Sous F.Hollande, ce fut la **disparition des dotations d'État** : de 1,6 million d'€ versés par an à Tarnos, nous sommes tombés à 30 000 € aujourd'hui. Sous E.Macron, ce fut la **suppression de la Taxe d'habitation**, dont la compensation par l'État est figée.

Et maintenant, sous couvert de « plan

de relance » gouvernemental, c'est la **suppression de la majeure partie des « impôts de production »**, qui désignent la fiscalité territoriale des entreprises (taxe foncière et cotisation sur la valeur ajoutée). Comme l'Association des maires de France, nous demandons à l'État de « **mettre fin à sa stratégie d'affaiblissement financier des communes et intercommunalités** ».

Jean-Marc Lespade, Alain Perret, Isabelle Nogaro, Nicolas Domet, Isabelle Dufau, Marc Mabillet, Francis Dubert, Élisabeth Mounier, Christian Gonzales, Fabienne Darrambide, Emmanuel Saubiette, Aurélie Orduna, Thierry Lecerf, Christophe Garans, Émilie Baulon, Nicole Corrihons, Nicolas Fleurentdidier, Nelly Picat, Didier Miremont, Henri Decke, Martine Perimony-Benassy, Patrick Cendres, Nathalie Le Gall, Nelly Lalanne.

PS ET APPARENTÉ·E·S

En cette période un peu difficile sur le plan sanitaire - avec toujours la contrainte des gestes barrière -, nous avons vu, malgré tout, en ce début de mandat, apparaître des éléments très positifs.

En premier, nous sommes très satisfaits, sur le plan scolaire, que nos demandes d'ouvertures de classes

aient été entendues pour le collège et l'école Jean Mouchet permettant un allègement des effectifs et des conditions d'apprentissage plus favorables pour nos élèves. Nous déplorons, par contre, que l'Éducation nationale n'ait pas assuré la gratuité des masques pour les élèves. Ensuite nos nombreuses associations, parfois après plusieurs mois d'arrêt,

retrouvent peu à peu leur public et leurs bénévoles, tous nombreux lors de la journée qui leur a été consacrée.

Enfin, quel plaisir de retrouver, au sein de la Communauté de communes, un climat totalement apaisé où la plupart des décisions se trouvent adoptées à l'unanimité.

Anne Dupré, Maryse Saint-Aubin, Danièle Birles, Alain Coutier, Lucien Hervelin.

ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS

Les mandats passent mais la rengaine de « **Nous n'avons pas d'argent** » reste la même. Pourtant, en étudiant le budget, il apparaît clairement que Tarnos est loin d'être une commune « pauvre ». La majorité se permet même d'acheter des terrains à tout va, pour des projets souvent hypothétiques : **350 000€ en juillet** (pour une maison évaluée à 280 000), **100 000€ en**

octobre. Mais lorsque nous proposons de reverser les 10 000€ de subvention voyage (annulés en raison du Covid) aux coopératives scolaires, on nous ignore, on élude la question, on suggère même que **les enseignants n'en feraient rien, puisqu'ils n'ont rien demandé**.

Par ailleurs, nous tenons à souligner

qu'aucun des membres des oppositions n'est représenté aux commissions d'appel d'offres. Il n'y a rien d'illégal mais où est la **transparence** ?

Quant à la communauté de communes, on pouvait s'attendre à une nouvelle ère mais les choses ont débuté par une vengeance mesquine en évinçant les maires de Biaudos et de St André.

Antoine Roblès, Alice Cassaing.

TARNOS SEIGNANX NOTRE AVENIR EN COMMUN

A l'instar de Macron qui s'engage à créer 300 000 emplois en insertion **dans le cadre de l'économie sociale et solidaire**, le Maire se félicite de multiplier ces emplois précaires à Tarnos (projet Baudonne, éco-lieu Lacoste, emploi saisonnier Métro-loco, structure items...) **Dans quel but** et pour quel avenir ; salarié : 800 Euros par mois durant 18 mois, pour

souvent, un retour à la case départ « Pôle emploi » mais pire, l'utilisation de jeune en statut d'auto entrepreneur pour un salaire de misère et des horaires dépassant allégrement les 35 heures (Métro-loco). Même le Parti Communiste Français, par ses députés à l'Assemblée Nationale et la CGT fustigent ce genre de contrats précaires, tandis qu'à Tarnos, Le Maire

les glorifie !

Un travail doit permettre un salaire décent mais aussi de consolider nos acquis sociaux, ce que ne garantit pas la précarité de ces contrats. Notamment notre proposition de régie municipale pour nourrir les tarnosiens (scolaires, EPAHD) va dans ce sens.

Bernard Lapébie, Caroline Dacharry

État-Civil NAISSANCES

Baptiste COUCHINAVE BAULON né le 7 mai 2020 de Émilie BAULON et Arnaud COUCHINAVE

Théa DA SILVA MESCAM née le 29 mai 2020 de Jhonathan DA SILVA et de Chloé MESCAM

Jules et Rémy KLEIN nés le 9 juin 2020 de Aurélie KLEIN

Sandro CARRERE MIRA né le 10 juin 2020 de Anthony CARRERE et de Sophie MIRA

Robbie MOUTAMA née le 3 juillet 2020 de Marie-Bénédicte IMACHE et de Michel MOUTAMA

Oïhan de VECCHY ANETAS né le 14 juillet 2020 de Boris DE VECCHY et de Laetitia ANETAS

Luna LACROIX née le 16 juillet 2020 de Laura BIALAIS et de Mathieu LACROIX

Camille et Chloé CHIRON née le 6 août 2020 de Marc-Alexandre CHIRON et de Marie TAILLENTOU

Romy PAREDES LEPRINCE née le 16 août 2020 de Julie LEPRINCE et de Bertrand PAREDES

Blanche LEFEBVRE née le 28 août 2020 de Sara Breuzard et de Arnaud LEFEBVRE

État-Civil

MARIAGES

■ Samedi 4 juillet 2020 :

Gaël HARGUES & Laura PEREIRA

■ Samedi 8 août 2020 :

Bryan CLOWEZ & Marion GALLAIS

■ Samedi 22 août 2020 :

Rahma GUESMI & Julien HUBERT

■ Samedi 29 août 2020 :

Jean-François MICHEL & Carine MUGICA

DÉCÈS

Lucie BACQUÉ veuve DUPRUILH, 92 ans
décédée le 10 juin 2020

Guy GAUDIN, 74 ans, décédé le 10 juin 2020

Odette PERIGNON veuve PETIT, 97 ans
décédée le 13 juin 2020

André ARTIGUENAVE, 80 ans, décédé le 13 juin 2020

Jean BELLOCQ, 56 ans, décédé le 14 juin 2020

Arnold CALAME, 87 ans, décédé le 20 juin 2020

Marguerite LABORDE veuve SAINT-LAURENT, 89 ans
décédée le 21 juin 2020

Segunda AZPIROZ BARBERENA, 87 ans
décédée le 24 juin 2020

Marie PRADES veuve COTTIER, 95 ans
décédée le 25 juin 2020

Gérard LABORDE, 92 ans, décédé le 26 juin 2020

Michel VEDERE, 69 ans, décédé le 28 juin 2020

Georges BRASSAT, 92 ans, décédé le 02 juillet 2020

Stana GULAN veuve DRAGIC, 91 ans
décédée le 02 juillet 2020

Viviane BLAIZE veuve VIACROZE, 61 ans
décédée le 02 juillet 2020

André PARRA-PONCE, 71 ans, décédé le 13 juillet 2020

Muriel COÏC épouse FRANS, 47 ans
décédée le 20 juillet 2020

Diego MUÑOZ, 85 ans, décédé le 23 juillet 2020

Jean CAMUS, 72 ans, décédé le 26 juillet 2020

André MENENDEZ, 76 ans, décédé le 27 juillet 2020

Florent AUGER, 21 ans, décédé le 30 juillet 2020

Josiane GILLOT épouse de ROZARIO, 87 ans
décédé le 04 août 2020

Lucette CAMO épouse CHANTREUX, 87 ans
décédée le 11 août 2020

Nemour ABANE, 95 ans, décédé le 12 août 2020

Denis GOUAILLARD, 82 ans, décédé le 13 août 2020

Michel BARTHÉLÉMY, 52 ans, décédé le 14 août 2020

Henriette BELISAIRE épouse ETCHEBÈHÈRE, 73 ans
décédée le 15 août 2020

Jeanine PIPELIER veuve SÉHEUT, 84 ans,
décédée le 29 août 2020

Léon DUPRAT, 93 ans, décédé le 30 août 2020

Éric LECOCQ, 60 ans, décédé le 30 août 2020

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

Lors de sa dernière séance, le 1^{er} octobre, le Conseil municipal a adopté 16 délibérations, dont les suivantes.

Démocratie locale

Comme à chaque début de mandat, le Conseil municipal se dote d'un règlement intérieur. En 39 articles, il précise la fonction du Conseil municipal, le déroulement de ses séances, le rôle des commissions et comités consultatifs, les droits des élu-es et les outils de démocratie participative. Pour ce dernier point, retenons une nouveauté : la possibilité pour les habitant-es (à partir de 10 % des électeurs et électrices pétitionnaires) de saisir le Conseil municipal pour un débat leur tenant à cœur (voir p.31).

Transition écologique

Dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de développement de pistes cyclables, la Ville acquiert une parcelle cadastrée (section AK n°1342), d'une superficie de 600 m², dans le secteur de l'Aygas, au prix de 4 500 €.

Développement économique

Depuis 2017, le budget annexe du lotissement économique communal Jean Bertin n'ayant plus d'emprunt en cours et étant devenu excédentaire depuis 2019, il est décidé de le clôturer. Rappelons que la Ville s'est portée acquéreuse en 1999 des terrains du site Bertin afin d'y créer une plate-forme technologique permettant le développement d'activités dans le domaine de l'aéronautique, du développement durable et de l'économie sociale et solidaire. Aujourd'hui, cette zone d'activité est devenue très florissante, avec près de 600 emplois.

Les établissements de restauration, cafés et bars ayant été contraints de fermer du 15 mars au 2 juin, en raison de la pandémie de la COVID19, la Ville décide d'exonérer une partie des loyers des commerces de la placette du Métro qu'elle perçoit.

Petite enfance

Dans le cadre de sa politique en faveur de la Petite enfance, la Ville, en complément de son offre d'accueil dans les 3 crèches communales, entretient un partenariat avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale. En 2019, elle a ainsi participé au financement du Relais des assistances maternelles regroupant 45 assistantes maternelles agréées et de la Crèche familiale, à hauteur de 85 047 heures. La crise sanitaire aura entraîné une baisse d'activité du Ram et réduit le nombre d'heures d'accueil (55 000 heures). La contribution financière 2020 de la Ville s'établit ainsi à 94 185 €.

La Ville subventionne un lieu d'accueil et d'accompagnement des parents/enfants de moins de 6 ans qui répond à un besoin en termes de conseil, de prévention et d'insertion des familles. Le point d'accueil, géré par l'association Caminante, a accueilli en 2019 74 parents et 103 enfants. La Ville poursuit en 2020 son partenariat avec l'association, pour un montant de 27 000 €.

Éducation

L'école Félix Concaret envisage en 2021 un voyage scolaire pour ses élèves de CM1 et CM2. Une subvention de 1 224 €, correspondant à la moitié du montant alloué pour ce type d'opération, est versée sur les crédits 2020, permettant à la coopérative scolaire de s'acquitter des arrhes.



Retrouvez tous les comptes-rendus des Conseils municipaux sur :

WWW.VILLE-TARNOS.FR
Rubrique MA MAIRIE / CONSEIL MUNICIPAL

Les séances sont ouvertes au public.

N'hésitez donc pas à assister à ce moment démocratique essentiel.

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Mardi 15 décembre à 20h à l'Hôtel de Ville

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉCENTRALISÉ :**

Mercredi 16 décembre
à 18h30 à l'Hôtel de Ville de Tarnos



Au Tableau!



Trois drôles de Dames réunissent les pros !

Caroline Valencia est conseillère en immobilier, Mélissa Dacharry, sophrologue, et Sabine Faria, voyageuse indépendante. Leur point commun ? Elles ont créé un réseau de professionnel-le-s indépendant-e-s et en freelance à Tarnos pour se soutenir et s'entraider.

C'était il y a deux ans : Caroline et Mélissa, toutes les deux originaires du secteur bancaire, se lancent, chacune de leur côté, dans l'aventure entrepreneuriale. Même si leurs métiers sont très différents, elles sont confrontées chacune aux mêmes problématiques : comment rester motivée lorsque l'on est seule devant son ordinateur ? Comment construire un réseau ? Communiquer ? Comment gérer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée quand on est sa propre patronne ?

Les deux « mum-entrepreneures » (mères et entrepreneuses) discutent ensemble de leurs difficultés au portail de l'école Jean Jaurès où sont scolarisés leurs enfants. Voisines, elles décident alors de faire du coworking : de travailler dans le même espace, l'une chez l'autre, en dehors de leurs rendez-vous client-e-s. Ce soutien mutuel les enrichit et les motive au point qu'elles se demandent si cela ne vaudrait pas le coup d'élargir le cercle.

Elles se sont déjà rendues à des apéros entre entrepreneur-e-s du coin, mais les horaires ne sont pas pratiques : cela tombe sur les temps de rendez-vous avec des client-e-s ou sur les moments partagés avec leurs enfants. Elles lancent donc un rendez-vous sur Facebook à celles et ceux qui veulent venir partager un petit-déjeuner avec elles, en face de l'école des enfants, au Lokobar, à 8h45 le 3^e jeudi du mois. À leur grande surprise, 30 personnes répondent présent-e-s ce matin-là. « Entreprô » vient de naître, rejoint par Sabine

qui vient aider ses deux amies dans l'organisation. L'ambiance est tout de suite chaleureuse et des liens se nouent entre professionnel-le-s. Familial, bienveillant et chaleureux, à l'image des jeunes femmes, le succès est immédiat et le cercle s'agrandit en quelques mois. 70 personnes sont déjà venu-e-s. Ici, pas de cotisation ni d'adhésion : les rendez-vous sont donnés sur la page Facebook d'Entreprô et par mail, et chacun-e vient et revient sans contrainte.

Dans le groupe, beaucoup sont arrivé-e-s et se sont lancé-e-s dans l'entrepreneuriat suite à la mutation de leur compagnon / compagne à Tarnos ou dans les environs. Travaillant de manière isolée, sans beaucoup de contacts locaux, se créer un réseau est primordial. Un réseau, du soutien, une synergie, mais aussi des conseils et des astuces entre professions et entre niveaux d'expérience. Et puis bien sûr, des prises de rendez-vous pour des échanges de commandes.

Certain-e-s travaillent dans l'illustration, le domaine culinaire, la santé, l'esthétique, la photographie, la création de site internet, l'éducation, la sécurité, le design d'intérieur, la gestion de patrimoine...

Pendant le confinement, en visioconférence, le réseau s'est révélé très précieux pour garder le moral et tenir. Dans le monde entrepreneurial, « on n'est pas obligé-e-s d'être des requins », concluent ces drôles de dames qui font décidément du bien. N'hésitez pas à franchir la porte !

Prochains rendez-vous, le 3^e jeudi de chaque mois au Lokobar (place Albert Mora, ligne de bus 30, 40 et 42) à partir de 8h45/9h :

- Jeudi 19 novembre
- Jeudi 17 décembre

Mail : entreprô40@gmail.com



Le speed-dating permet à chacun-e de se rencontrer et de découvrir la diversité des professionnel-le-s présent-e-s.



Parfois, un-e membre prévoit une surprise aux autres, comme ce masseur qui est venu avec son matériel !

Rejoignez le réseau, trouvez toutes les infos et rendez-vous sur la page facebook ou instagram d'Entreprô, c'est gratuit !



Info municipale pour les (futur-e-s) entrepreneur-e-s qui ont besoin de plus de soutien :

Vous hésitez à vous lancer à cause des démarches administratives, parce que vous souhaiteriez d'abord tester votre activité tout en gardant un statut de salarié-e, ou parce que vous ne savez pas par où commencer ? Vous êtes déjà lancé-e-s mais vous aimeriez trouver un espace de co-working régulier ou épisodique ?

Rapprochez-vous d'Interstices Sud Aquitaine à Tarnos-Bertin ! La structure vous accompagne dans la création et le développement de votre activité : pour tester votre projet d'entreprise en étant accompagné-e dans un cadre sécurisé ou développer votre propre activité dans une entreprise collective. Dans le tiers-lieu d'Interstices, ouvert à tou-te-s, vous pourrez également partager un espace de travail, des ressources et des projets dans un cadre professionnel et convivial ! **Toutes les infos sur :** www.interstices-sud-aquitaine.fr



Là où je t'amènerai

Auprès de notre chêne, nous vivons heureux

Patrick Bléno est un amoureux des arbres. Le plaisir de cet ancien professeur d'enseignement agricole qui formait de futur·e·s ingénieur·e·s paysagistes, c'est d'être appelé pour un diagnostic sur des arbres remarquables. Il arrive fréquemment qu'on lui présente un arbre sur une propriété privée, pour lequel on s'inquiète. La graine de ce dernier a été plantée au XIX^e siècle par un ancêtre revenant de l'hémisphère sud, et ses descendant·e·s, qui ont grandi sous son feuillage, ne savent pas comment le préserver. Malgré ses 35 ans d'expertise, il arrive encore à Patrick Bléno, heureux, d'avoir à chercher à quelle essence appartient le géant vert devant lui.

Le médecin des arbres

Et puis, tel un médecin, il procède à un examen visuel (VTA), il mesure, ausculte, sonde. Il reste pour observer les insectes qui entrent ou sortent de l'arbre. Il écoute beaucoup aussi, tapant sur l'arbre comme sur un tam-tam à l'aide d'un marteau. Parfois, il fait une radio (tomographie). Délégué départemental de l'Association A.R.B.R.E.S., il est habilité à labelliser les arbres comme « remarquables ».

Au tribunal où il est appelé en tant qu'expert, il explique régulièrement que oui, des feuilles d'arbres qui tombent dans une piscine, c'est énervant, mais que ce n'est pas grave. L'arbre purifie l'air, lutte contre les inondations, apporte de l'énergie.

Patrick Bléno est invité régulièrement à la Médiathèque de Tarnos, pour donner des cours de jardinage gratuits, mais c'est au Parc de Castillon que nous l'avons rencontré, à l'issue d'un diagnostic commandé par la Ville.

C'est un autre grand monsieur qui se tient là. Un chêne majestueux d'au moins 250 ans. Deux fois l'âge de la Tour Eiffel ! Cela en fait, des souvenirs

sous ses feuilles, que ce soit à l'époque des chevaux de courses, des châtelain·e·s, des colonies de vacances ou de l'ouverture du domaine de Castillon au public, en 2006, après sa municipalisation (voir p. 6). Aujourd'hui, une quarantaine d'espèces (faune et flore) vivent en symbiose avec cet arbre, dans son tronc ou ses feuillages.

Il a quelque chose de fantastique. Les Celtes considéraient déjà le chêne comme un être sacré et, au XIII^e siècle, Saint-Louis rendait justice sous un chêne.

Le vieux chêne se meurt

Mais aujourd'hui, le vieux chêne de Castillon est très malade. À l'occasion de tailles qui ont été faites trop vite il y a plusieurs décennies, de la pourriture s'est installée, gagnant du terrain. Des champignons ou des espèces invasives comme le capricorne - espèce protégée contre laquelle il n'est pas autorisé d'agir - minent l'arbre de l'intérieur. C'est son écorce, ses premiers centimètres de bois et la bonne répartition de ses branches qui lui permettent de tenir.

Qu'on se rassure, le diagnostic établi par Patrick Bléno vise également à pouvoir prendre de bonnes mesures pour que l'arbre soit accompagné le plus longtemps possible. À l'échelle de vie d'un chêne, cela peut signifier encore plusieurs siècles.

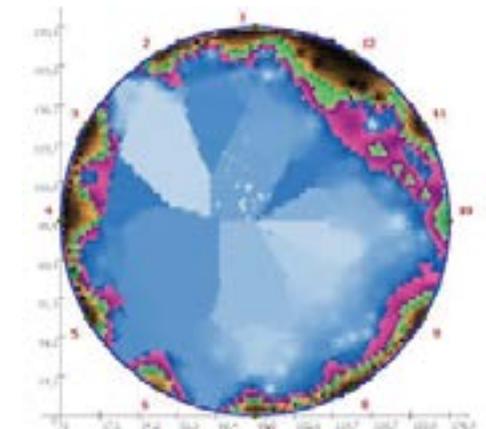
Pour le protéger, une barrière en bois a été réalisée par les services de la Ville. Elle correspond à la fois à l'emplacement supposé de ses racines, mais aussi, et surtout, à la zone de danger pour les humain·e·s. En effet, ses branches, qui peuvent peser plus de 100kg, pourraient tomber sous l'effet du vent, mais aussi sans signe avant-coureur, en cas de forte chaleur. On parle d'« embolie estivale ».

Ensemble, respectons-le pour qu'il ait une belle et longue fin de vie !

Le chêne de Castillon est un chêne Pédonculé, nommé ainsi car ses fruits, les glands, sont portés par un long pédoncule.



Les larves des capricornes causent de forts dommages dans les chênes de la région. Toutefois, le capricorne étant actuellement une espèce protégée, il n'est pas possible de lutter contre ce phénomène.



La tomographie : une radiographie du tronc réalisée à l'aide d'une douzaine de capteurs disposés tout autour de l'arbre. Les zones bleues indiquent que le cœur du chêne est désormais vide. La partie foncée représente le bois dur. L'arbre est donc très fragilisé.

Clément, le garçon qui veut s'envoler !



Clément, 21 ans : Titulaire d'un BTS, il est actuellement à la recherche d'un service civique pour aider les personnes handicapées ou âgées à mieux s'intégrer dans leur vie familiale.

Clément est un fin connaisseur du monde du rock et de l'histoire des chansons emblématiques, et un admirateur des femmes qui, comme sa mère, n'acceptent pas de se laisser maltraiter par la société.

Enfant, il détonnait un peu. Il déconcertait aussi. Clément planait. Il aimait être seul dans son monde, un monde où il se sentait bien et heureux. Il s'y promenait en revivant ses dessins animés préférés, il tournait seul autour du même arbre à chaque récré en se refaisant mentalement le film de la veille. Les copains, il n'en avait pas trop, et à vrai dire, il ne voyait pas trop l'intérêt d'aller vers les autres. La seule chose qui l'embêtait, c'est qu'il voyait bien que cela chagrinait sa famille. Il aurait aimé, comme tous les petits garçons, faire la fierté de ses parents en étant « normal », comme il dit. C'était cela, qui le rendait malheureux : ne pas être compris, ne pas s'intégrer, ne pas trouver sa place.

À 11 ans, on a mis un mot sur sa différence. « Mais je n'ai pas envie de le dire, je n'ai pas envie d'être résumé à cela. ». Parce que s'il y a une chose qui ne colle pas à Clément, ce sont les catégorisations. Il est différent, oui, et alors ?

L'avez-vous déjà entendu chanter ? Lorsqu'il prend sa guitare, on l'aperçoit enfin, son monde, il nous en ouvre la porte pour qu'on aille s'y réfugier avec lui. C'est doux, ça fait mal, ça émeut sans trop qu'on sache bien pourquoi. Sa voix nous guérit de quelque chose. Il ne nous regardera pas, nous, son public. « Franchement, en faire des caisses, ça gâche tout et

puis c'est ridicule ». Taquin, il imite comme personne Philippe Manoeuvre déglissant les candidats de Nouvelle Star. Trop parfois, car lorsqu'un musicien du dimanche se fait moquer, Clément prend la critique pour lui. Ce n'est pas facile, d'avoir confiance en soi quand on est hanté par la peur de décevoir. Lui, qu'on appelle « Monsieur Pardon » tant il passe de temps à s'excuser, se retranche alors : « Et puis avoir du talent, ça ne veut rien dire ! Moi, je n'ai pas de talent ! ». « Mais il plaisante ? C'est un surdoué Clément ! ». Arnaud Labastie, le directeur de l'école de musique de Tarnos, est fan de cet élève du cours de musiques actuelles. Il l'encourage à sortir de sa chrysalide, à son rythme.

Clément commence à oser participer à des Jam Sessions, du haut de ses 3 ans de guitare, et les musicien-ne-s le retiennent sur scène. Lui qui rêve de faire partie de ce monde s'est présenté à des concours de chant où il a fini bien placé, et on murmure que des casteurs de The Voice l'auraient repéré.

Alors, s'il n'y avait qu'une chose à dire à Clément, ce serait d'accepter de croire à la sincérité des compliments qu'on lui fait, de cultiver sa différence pour être plus léger et pouvoir, enfin, déployer ses ailes !

Pour l'écouter : « Clément Drown with me » sur Youtube.

Les pages Jeunes

*Un problème sur un réseau social ?
Ne reste pas seul.e.*

Lorsqu'on s'inscrit sur les réseaux sociaux, on peut rencontrer des problèmes : harcèlement, fake news, faux profils qui vous demandent ou vous envoient des photos qui vous mettent mal à l'aise... Parfois, on n'ose pas en parler à ses parents ou à ses ami-e-s, parce qu'on se sent ridicule ou qu'on a peur des conséquences.

Pour vous aider ou vous renseigner en toute discrétion et sans vous juger, Mathieu, animateur du Point Info Jeunesse, a créé un profil pour vous, les jeunes. N'hésitez pas à vous « abonner » à son profil dès maintenant pour pouvoir le solliciter rapidement en cas de problème.

Il est aussi joignable par mail : pdn@ville-tarnos.fr.

Le saviez-vous ?

- 80% des 11-17 ans sont présent-e-s sur internet au moins une fois par jour
- 48% d'entre elles et eux se connectent plusieurs fois par jour sur les réseaux sociaux

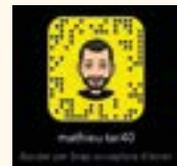
Le dispositif « Promeneur du Net » a été lancé par la CAF des Landes, avec le soutien de la MSA et coordonné par la Ligue de l'enseignement des Landes



Facebook : Mathieu Jeunesse Tarnos



Instagram : Mathieu-jeunesse-tarnos



Snapchat : Mathieu-TAR40

Pour Halloween, les City@jeunes te préparent des tutos !

Abonne-toi à leur chaîne Youtube, suis-les sur Instagram et NOUVEAU : retrouve-les sur Tik tok !



Nouveau sur leurs chaînes :

- des astuces et des tutos pour Halloween
- des reportages et interviews des jeunes qui se lancent dans de chouettes projets (comme Bolzed ou, ci-contre, avec leurs copains et copines de Tarnos Solid'Action)
- des reportages vidéos sur les événements qui leur plaisent, comme Rap N' Skate.

N'oublie pas : tu peux les rejoindre quand tu veux ! Rendez-vous tous les vendredis soirs à 18h à la mairie (renseigne-toi auprès de Mathieu : mcailleba@ville-tarnos.fr, 05 59 64 49 59).

Kes Tu Di ?

Proposé par Ornella, 13 ans.

« Tkt »

Quand on s'écrit, ça veut dire « T'inquiète ». Enfin, « Ne t'inquiète pas », plutôt.

Exemple :

« Tkt j'suis là dans 2 minutes »



Un nouvel outil pour t'aider dans ton orientation

L'IJ Box, c'est son nom ! Qu'il s'agisse d'une question d'orientation, d'insertion professionnelle (stage, apprentissage, emploi), de mobilité, d'accès aux droits (santé, logement...), d'engagement ou d'entrepreneuriat, la nouvelle IJ Box te permet de trouver plus efficacement les réponses à tes questions. Et en plus, c'est facile et ludique d'utilisation.

Comment ça marche ?

Avec des tests d'orientation, des vidéos métiers, des tutos, des quizz... Tu trouveras les informations nécessaires depuis ton idée d'orientation jusqu'à sa mise en œuvre.

Pour qui ?

Collégien-ne-s, lycéen-ne-s, élèves de l'enseignement supérieur ou en insertion professionnelle, mais aussi plus largement tou-te-s celles et ceux qui ont besoin d'information ou d'accompagnement dans ce domaine.

Rendez-vous au Point Info Jeunesse pour l'utiliser gratuitement !

Plongée dans la BD !

« Le laboratoire de la Bande dessinée », c'est une exposition interactive jusqu'au 31 octobre à la médiathèque de Tarnos : prêtée par la Médiathèque des Landes, elle permet d'apprendre et de mieux comprendre les différentes étapes de création d'une BD. Des panneaux interactifs permettent de découvrir les différents styles graphiques, l'importance de la couleur ou encore comment dessiner l'expression d'un visage (voir p. 29).



Les lycéen-ne-s d'Ambroise Croizat sont venu-e-s découvrir l'exposition sur la BD et participer à des ateliers créatifs à la Médiathèque Les Temps Modernes.



JEUNES.VILLE-TARNOS.FR

► Le portail internet dédié aux jeunes :

- Événements
- Activités
- Séjours
- Jobs & Emploi
- City@Jeunes
- École & Formation...

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Porter un masque
quand la distance d'un mètre
ne peut pas être respectée
et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



Rappel : réglementation stricte autour des feux d'artifices

Les comportements de cet été nous obligent à rappeler la règle sur l'utilisation des pétards et feux d'artifices.

En effet, dans les Landes et au-delà, des risques d'incendies, l'arrêté préfectoral sur les nuisances sonores interdit cette utilisation. Par ailleurs, cette pratique est très réglementée.

Tous les ans, des accidents sont à déplorer car les conditions d'utilisation ne sont pas toujours respectées.

Quiconque se trouverait en possession de pétards et feux d'artifice non homologués s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

NDLR en complément du TC n°194 : sous la gouvernance d'E.Guilloteau (avril 2014-juin 2020), la majorité municipale de Tarnos fut exclue du bureau communautaire le 7 octobre 2015.

LES TEMPS MODERNES MÉDIATHÈQUE

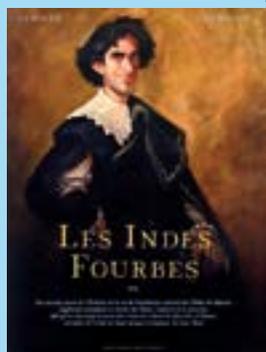
En janvier 2019, le ministre de la Culture Franck Riester avait annoncé, lors de la 46^e édition du festival international de bande dessinée d'Angoulême, que l'année 2020 serait une année dédiée à la bande dessinée. « BD 2020 a pour ambition d'accroître la visibilité de la bande dessinée en faisant naître des initiatives. À tous les

âges et sous toutes les formes, du roman graphique aux comics et au manga, La France aime le 9^e art ! ».

Ainsi toute l'année 2020 devait être stripée, colorisée, dessinée... mais elle fut stoppée peu de temps après la 47^e édition du festival d'Angoulême. Quai des Bulles à Saint-Malo, Les Rendez-vous de la bande dessinée à Amiens, le Festival BD de Perros-Guirec... autant de festivals durent être annulés en raison du COVID.

La médiathèque Les Temps Modernes vous propose jusqu'au 31 octobre de mieux comprendre les différentes étapes de la création d'une bande dessinée à travers l'exposition prêtée par la Médiathèque départementale des Landes « Le laboratoire de bande dessinée » imaginée à partir de la BD La Carotte aux étoiles de Régis Lejonc, Thierry Murat et Riff Reb's parue aux éditions de la Gouttière. Un BD concert sur inscription et en nombre limité est également proposé le samedi 21 novembre. Vous pouvez aussi découvrir la richesse éditoriale et la créativité parmi un fonds important de 4300 bandes dessinées adultes et enfants à la médiathèque de Tarnos.

Conseil de lecture, par un usager et grand lecteur de la médiathèque, Patrice Guilmain : Les Indes fourbes, de Alain Ayroles, Juanjo Guarnido. Les aventures de Don Pablos de Ségovie, qui le mènent de la pauvreté à la richesse et de la cordillère des Andes à l'Amazone, à cette époque qui vit se déverser à Séville l'or des galions des « Indes ». « Nous voilà entraîné-e-s dans les aventures picaresques fort truculentes et trépidantes d'un sympathique aventurier passé maître dans l'art de s'extraire de la lie de la terre, par des moyens que la morale communément admise réprouve. L'art et la littérature n'ayant rien à voir avec la dite morale, ce n'est donc pas à notre corps défendant que nous prenons un plaisir sans cesse renouvelé à suivre et poursuivre ce forban de bas étage à travers des tableaux somptueux réjouissant tant les yeux que l'esprit. Forban de bas étage, dis-je ? Nous verrons bien...



Manigances grandioses, fausses pistes et rechutes dantesques illuminent de vif argent des péripéties inattendues. Notre gredin, d'une innocence confondante, saura atteindre des sommets car sur ses méfaits et fourberies, le soleil ne se couchera jamais. Prenez-en de la graine, braves et libres enfants du vaste monde, si vous voulez qu'il soit à vos pieds !

Donc, une excellente BD à lire, relire, offrir, à se faire prêter dans la louable intention de ne pas la rendre afin qu'elle demeure en de bonnes mains... »

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Les orchestres reprennent !

Professeur-e-s et élèves étaient impatient-e-s de se retrouver et c'est chose faite depuis maintenant quelques semaines.

Quel plaisir d'entendre résonner à nouveau la musique dans les murs de l'école ! Toutes les classes affichent complet. 400 élèves inscrit-e-s cette année. C'est une grande joie de retrouver le même chiffre que les années passées.

Les gestes barrières à respecter et le port du masque n'ont donc pas altéré l'envie de jouer de la musique, qui reste plus forte que ce maudit virus ! En attendant, on s'organise différemment en espérant pouvoir retrouver très vite une vie normale.

Les orchestres reprendront dès le mois prochain et déjà, toute l'équipe pédagogique réfléchit à de nouveaux projets permettant de s'adapter à cette période difficile. Et les idées ne manquent pas !

Nous vous en reparlerons très prochainement. En attendant, prenez soin de vous et à très bientôt en musique !



En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être modifiés. Le port d'un masque est obligatoire sur l'ensemble des événements de plein air générant des concentrations de personnes (marchés de plein air, brocante, vide-grenier, fêtes publiques, festivals, animations de rue...) et dans les lieux publics. Pour des informations actualisées, consultez le site internet : www.ville-tarnos.fr/agenda

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉ·E·S

Vous avez 65 ans et plus ? La municipalité a le plaisir de vous offrir, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis gourmand.

C'est aussi l'occasion de se retrouver et de passer un moment convivial autour d'une boisson chaude et de biscuits.

Attention : si vous ne vous êtes jamais inscrit·e-s, il est obligatoire de le faire :

- Par téléphone au 05 59 64 34 45
- À l'Hôtel de Ville au service Vie culturelle et sportive
- Sur le site de la Ville : www.ville-tarnos.fr, rubrique « Vivre à Tarnos » - « Nos aînés »

Si vous étiez déjà inscrit·e-s l'année dernière, vous êtes automatiquement ré-inscrit·e-s pour cette année : vous recevrez donc automatiquement le carton, il n'est pas nécessaire de renouveler l'inscription chaque année.

Distribution :

Salle Maurice Thorez :

- Jeudi 3/12 de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi 4/12 de 9h à 12h et de 14 à 17h

Hôtel de Ville :

- Samedi 5/12 de 10 à 12h
- Lundi 7/12 de 9h à 12h et de 14 à 17h

Salle Nelson Mandela :

- Mardi 8/12 de 9h à 12h

Salle René Delmas :

- Mardi 8/12 de 14h à 17h



VACCINATION GRATUITE CONTRE LA GRIPPE POUR LES PERSONNES ÂGÉES À PARTIR DE 60 ANS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Tarnos organise une séance gratuite de vaccination contre la grippe auprès des personnes âgées de 60 ans ou plus.

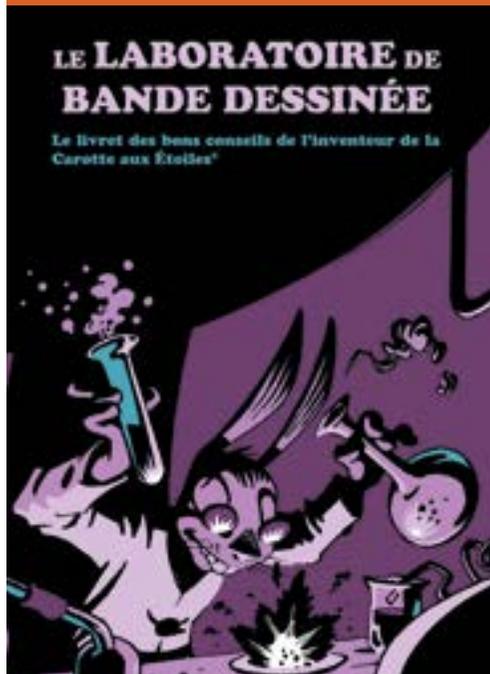
Celle-ci aura lieu le mercredi 4 novembre de 14h à 16h, au CCAS (13 chemin de Tichené). Le port du masque y sera obligatoire.

- Pour les personnes âgées de 60 à 64 ans, le CCAS fournira les vaccins.
- Les personnes âgées de 65 ans ou plus et qui bénéficient d'un vaccin gratuit fourni par la Sécurité Sociale devront se présenter à cette séance munies de leur vaccin.

Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale :
05 59 64 88 22

■ JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Exposition « Le laboratoire de bande dessinée » à la médiathèque. Cette exposition imaginée à partir de la BD « La Carotte aux étoiles » de Régis Lejonc, Thierry Murat et Riff Reb's parue aux éditions de la Gouttière, proposée par La Bulle expositions, permet d'apprendre et de mieux comprendre les différentes étapes de la création d'une bande dessinée. À partir de 8 ans. Entrée libre (dans la limite des places liée au protocole sanitaire). Tél. : 05 59 64 34 43



■ SAMEDI 24 OCTOBRE

Spectacle jeune public à partir de 3 ans « La Grosse faim de P'tit bonhomme » par la compagnie landaise l'Oiseau Manivelle, à la médiathèque à 15h. P'tit Bonhomme se réveille avec une bien grosse faim. Une course chaleureuse du meunier jusqu'à la rivière polluée pour apprendre la solidarité et la valeur des choses. Places limitées, sur inscription. Tél. : 05 59 64 34 43



■ MARDI 27 OCTOBRE

Jeu-atelier à partir de 5 ans « Les trois brigands », à la médiathèque à 15h. Après la lecture de l'album, aide les trois brigands à retrouver leurs armes éparpillées dans la médiathèque. Animé par l'association Libreplume. Sur inscription. Tél. : 05 59 64 34 43

■ MARDI 3 NOVEMBRE

Collecte de sang organisée par l'Association pour le don du sang bénévole de Tarnos et de

ses environs, à la salle Maurice Thorez de 15h à 19h. Inscription en ligne sur www.resadon.fr. Tél. : 05 59 24 14 68 ou 06 12 16 38 80

■ MERCREDI 4 NOVEMBRE

Atelier sciences 3-6 ans « Exploration diurne du monde nocturne » à la médiathèque à 15h. Animé par l'association Les Petits Débrouillards. Sur inscription. Tél. : 05 59 64 34 43

■ SAMEDI 6 NOVEMBRE

Assemblée générale de l'AST pétanque à la salle Maurice Thorez à 19h. Tél. : 07 83 16 03 19

■ SAMEDI 7 NOVEMBRE

Les Croqueurs d'Histoires, lectures pour les 0-4 ans, à la médiathèque à 10h30. Sur inscription dès le 3 novembre. Tél. : 05 59 64 34 43

Rendez-vous Bien-être « Bains sonores », à la médiathèque à 16h. Animé par Maritxu Baretts de l'espace O'Yoga à Tarnos. Places limitées, sur inscription dès le 20 octobre. Tél. : 05 59 64 34 43

■ MERCREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration de l'armistice 1918 organisée par la Ville de Tarnos et les Associations d'Anciens Combattants à 11h aux Monument aux Morts du centre-ville. et de la place Albert Castets.

■ SAMEDI 14 NOVEMBRE

Les P'tites bobines, projection d'un film sur le thème de la forêt pour toute la famille à partir de 4 ans, à la médiathèque à 10h30. Sur inscription dès le 27 octobre. Tél. : 05 59 64 34 43

Information pour les nouveaux et nouvelles Tarnosien-ne-s : votre cérémonie d'accueil sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront.



CALENDRIER SPORTIF

■ Journée Sport en Famille

organisée par la Ville de Tarnos à la salle Léo Lagrange de 15h à 18h le dimanche 29 novembre. Venez tester gratuitement différentes activités sportives !
Tél. : 05 59 64 37 10

■ BTS - Équipe première

Match au Parc des Sports
Intercommunal Boucau-Tarnos :

- Dim. 25/10 à 15h contre Hagetmau
- Dim. 15/11 à 15h contre Saint-Médard
- Dim. 06/12 à 15h contre Hendaye

■ **Compétition de tir à l'arc** organisée par le Comité Départemental Handisport 64 à la salle Joseph Biarrotte le mercredi 4 novembre de 8h30 à 16h.

■ AST Foot - Équipe première

Match au Stade Vincent Mabillet :

- Dim. 15/11 à 15h contre Ustaritz
- Dim. 06/12 à 15h contre Labenne

■ SICSBT Tir à l'arc

Concours de tir à l'arc le 22 novembre à la salle Léo Lagrange de 9h à 17h

■ SICSBT Handball

Matches à la salle Léo Lagrange :

Équipe Femmes Seniors :

- Sam. 28/11 à 20h30 contre Irissarry
- Sam. 05/12 à 19h contre Lasseube

Équipe Homme Seniors 2 :

- Sam. 12/12 à 21h contre Saint-Paul-les-Dax

LUMIÈRE ET VISION : FAÏTES CONTRÔLER LE RÉGLAGE DE VOS PHARES ET DE VOS ESSUIE-GLACES !

Avec les jours qui raccourcissent, être vu et bien voir, c'est vital !

Mardi 17 novembre, de 10h à 18h30, la Ville de Tarnos et sa Police municipale organisent dans le parking du Centre-ville, sous la médiathèque, une opération de prévention routière. Les Tarnosien-ne-s peuvent y faire contrôler et régler leurs phares et leurs essuie-glaces. Ils seront changés gratuitement si nécessaire. Merci de prévoir un justificatif de domicile.

En partenariat avec le Lycée Professionnel Ambroise Croizat, Groupama assurances, MACIF Prévention et le magasin Feu-vert à Tarnos.



Conférence organisée par l'Association Tarnos La Citoyenneté en Action ! de 9h à 13h à la salle Nelson Mandela. Tél. : 06 83 13 65 74

■ MARDI 17 NOVEMBRE

Assemblée générale du Club des Aînés Tarnos Barthes à la salle Maurice Thorez à 15h. Tél. : 05 59 64 10 06 ou 06 77 85 66 88

■ MERCREDI 18 NOVEMBRE

Assemblée générale de l'Association Rencontre et Amitié - Club des Ancien-ne-s à la salle Maurice Thorez à 14h. Tél. : 05 59 64 06 46

■ JEUDI 19 NOVEMBRE

Conférence illustrée « Attention à la peinture ! » La flagellation du vide : Un parallèle entre des œuvres de Piero della Francesca et d'Anish Kapoor animée par Jean-Yves Roques, à la médiathèque à 19h. Sur inscription dès le 29 octobre. Tél. : 05 59 64 34 43

■ SAMEDI 28 NOVEMBRE

Atelier astronomie 6-10 ans « Histoires et légendes d'astronomie », à la médiathèque à 10h30. Animé par la Société d'astronomie

■ SAMEDI 21 NOVEMBRE

BD-Concert « Bonobo » à la médiathèque à 18h30. Un voyage visuel et musical autour des dessins originaux d'Alfred projetés et mis en musique par Sébastien Capazza, seul sur scène avec guitares, saxophones, gongs et percussions.

Tout public, à partir de 6 ans.
Sur inscription dès le 10 novembre.
Tél. : 05 59 64 34 43



■ MARDI 24 NOVEMBRE

Réunion publique de présentation du projet d'habitat éco-responsable du secteur « Serpa » organisé par la Ville de Tarnos au Cinéma Méga CGR à 18h15.

Entrée libre et gratuite. Voir page 15.

populaire de la Côte basque. Sur inscription dès le 10 novembre. Tél. : 05 59 64 34 43

■ SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Hommage national aux Morts pour la France organisé par l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre 39-45, combattants Algérie, Maroc et Tunisie au Monument aux Morts du centre-ville à 10h30. Tél. : 05 40 39 83 75

Rendez-vous bien-être parents et enfants de 3 à 6 ans « Bien-être et Nature », à la médiathèque à 10h30. Venez passer un moment de détente et d'éveil sensoriel autour du thème de la Nature avec votre enfant. Atelier animé par Séverine Casado Lerchundi. Sur inscription dès le 17 novembre. Tél. : 05 59 64 34 43

Loto organisé par l'Amicale Laïque Tarnos Barthes ALTB à partir de 20h30 à la salle Joseph Biarrotte. Tél. : 06 18 52 69 53

■ DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Humour & Cirque : « FRENCH TOUCH MADE IN GERMANY » Avec ses sandales à chaussettes, sa choucroute et son nain de jardin, Immo, artiste allemand installé en France depuis 20 ans est aux commandes d'un spectacle explosif. On y retrouve jonglage, acrobatie, mentalisme et musique. Jongleur hors pair, touche-à-tout de génie, aussi à l'aise avec les mots qu'avec une tronçonneuse (si, si), l'artiste, tour à tour magicien ou funambule, vous fera rire entre deux acrobaties avec des numéros délirants où il joue avec les objets typiques, traditions, clichés et particularités de la France et de l'Allemagne.

À 17h à la salle Maurice Thorez.
Tarif plein : 12€ / Réduit : 9€ / Gratuit pour les - 12 ans.
Masque obligatoire.
Réservations : 05 59 64 34 45. En raison du nombre de places limitées, la réservation est fortement conseillée.



NOUVEAUX ATELIERS INFORMATIQUES À LA MÉDIATHÈQUE !

De nombreuses formations multimédia sont proposées tout au long de l'année aux abonné-e-s de la médiathèque. Pour rappel, l'abonnement est gratuit !

De nouveaux cycles sont proposés en novembre et décembre sur inscription dès le samedi 31 octobre de 10h à 13h sur place, puis par téléphone : premiers pas, bureautique, blog, tablette, e-commerce, ressources numériques...

Plus d'informations sur : mediatheque.ville.tarnos.fr



Bienvenue !



Découvrez la Chiropraxie avec Juliana Vimond !

Installée comme chiropractrice sur Anglet depuis 4 ans, Juliana Vimond vient également

d'ouvrir un cabinet de consultation au centre-ville de Tarnos.

Derrière l'image d'Épinal de la chiropraxie où l'on vous « fait craquer » les os, Juliana est surtout une spécialiste de la colonne vertébrale et du système nerveux, diplômée de l'Institut Franco-Européen de Chiropraxie où elle a suivi 6 ans d'études et appris son métier en réalisant 400 consultations auprès de praticien-ne-s expérimenté-e-s.

Elle propose une prise en charge globale de vos douleurs, ou de vos pertes de mobilités, avec des conseils (étirements, exercices...) pour que vous puissiez apprendre la solution à vos problèmes. Les consultations durent 30 minutes, allongée ou de manière dynamique avec des exercices et s'adressent aux personnes de tout âge.

Grande voyageuse et sportive, Juliana pratique plusieurs sports comme le surf, le kite-surf, le trail ou encore le parachutisme, discipline où elle compte déjà à son actif plus de 100 sauts !

JULIANA VIMOND, CHIROPRACTRICE

Sur Tarnos le lundi et le jeudi de 8h à 20h.

16 boulevard Jacques Duclos, 2^{ème} étage avec ascenseur (accessible aux personnes à mobilité réduite)

06 35 02 65 93 – www.chiro-anglet-tarnos.com

Facebook Juliana Vimond Chiropracteur

Instagram : @chirojuliana



Morgane Peytrin, pour votre bien-être !

Vous désirez faire un rééquilibrage alimentaire ? Vous voulez avoir des conseils en

nutrition, pour pratiquer une activité sportive, ou tout simplement vous accorder un moment de bien-être ? Morgane Peytrin s'occupe de vous !

Auparavant manageuse dans la grande distribution, cette tarnosienne de toujours a voulu changer de rythme de vie et d'environnement professionnel, afin de se mettre en accord avec son état d'esprit : aider les gens et leur apporter du bien-être.

Ayant repris ses études, Morgane s'est formée aux conseils en nutrition (régimes, allergies, intolérance...) puis a ensuite passé des certifications de praticienne en réflexologie et en massages bien-être.

Elle a ensuite aménagé elle-même son cabinet pour en faire un véritable écrin où se ressourcer. Côté nutrition, elle vous propose un suivi 7 jours sur 7 et répond à toutes vos questions, à son cabinet ou à votre domicile. Sportifs et sportives, ados, femmes enceintes, personnes âgées, chacun-e peut y trouver son équilibre alimentaire !

Après le travail, Morgane aime passer du temps en famille avec son fils ou aller faire du sport et des randonnées.

MORGANE PEYTRIN, CONSULTANTE EN NUTRITION ET BIEN-ÊTRE

24 avenue Jean Jaurès

06 46 42 17 68 – liive.bienetre@gmail.com

Facebook : @liivebienetre

Instagram : liive_bien_etre



Emmanuel Horgues, peindre et sourire.

Artisan peintre, Emmanuel Horgues s'est installé à Tarnos depuis 4 ans

avec sa fille et sa compagne. Après un CAP de peinture en bâtiment obtenu en 1998 auprès du GRETA de Bayonne, il a d'abord exercé en entreprise puis s'est mis à son propre compte afin de pouvoir mener ses chantiers comme il l'entend, avec le sourire qui le caractérise.

Car il aime prendre le temps d'échanger avec vous pour vous conseiller le meilleur choix dans tous vos travaux de peinture, intérieurs ou extérieur, sans imposer ses choix, ou vous orienter vers d'autres artisan-e-s (carrelage, maçonnerie...) avec qui il travaille en réseau, pour tous les travaux complémentaires à la rénovation ou à la construction de votre bien.

Il intervient également après des sinistres (dégâts des eaux, incendies...), sur des ravalements de façades ou la pose de papiers peints et toiles de verre. Son entreprise bénéficie de la garantie décennale et serait souvent recommandée par des syndicats ou des architectes qui lui feraient confiance.

Après le travail, il pratiquait la boxe et désormais le full contact. Il aime également se balader en famille sur le littoral ou en forêt pour y ramasser des châtaignes.

EMMANUEL HORGUES, LE PEINTRE SOURIAANT

Du lundi au vendredi ou si besoin le week-end

3 rue Louis Jovet

06 36 68 43 58 – emmanuel.horgues@gmail.com

En images :

La journée des associations, cette année, a dû être transformée en Forum en plein air, afin de pouvoir respecter les normes sanitaires. Près de 700 d'entre vous sont venu-e-s rencontrer les bénévoles associatifs, dont l'engagement pour le vivre-ensemble prend encore plus de sens dans la période actuelle.



LUMIÈRE ET VISION

14^e édition

BIEN VOIR ET ÊTRE VU

RÉGLAGE GRATUIT

DE VOS PHARES ET DE VOS ESSUIE-GLACES

MARDI 17 NOVEMBRE 2020

de 10h à 18h30

NOUVEAU ! Tarnosien·ne·s, prévoir un justificatif de domicile.



**PARKING DU CENTRE-VILLE
SOUS LA MÉDIATHÈQUE**

RENSEIGNEMENTS : 05 59 64 32 17

